

RAPPORT 2025 D'ACTIVITES

Communauté de Communes du Vallespir



LE MÉDICOBUS

RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS EN VALLESPİR



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
VALLESPİR

Comme chaque année, le rapport d'activités a pour vocation de détailler le panel des actions menées par la Communauté de Communes du Vallespir, toutes compétences confondues.

Vous en souhaitant bonne lecture,



Travaux de voirie et création d'une plateforme à Reynès.



Inauguration du pôle déchet.

SOMMAIRE

2	<i>Le territoire du Vallespir</i>
3	<i>Les compétences de la Communauté de Communes</i>
5	<i>Les instances de décisions</i>
7	<i>Organigramme</i>
9	<i>Organisation de la Communauté de Communes</i>
19	<i>Finances</i>
23	<i>Développement économique</i>
29	<i>Gestion et Valorisation des Déchets</i>
33	<i>Urbanisme</i>
35	<i>Habitat</i>
37	<i>Développement durable</i>
43	<i>Voirie et travaux</i>
45	<i>Pôle petite enfance</i>
49	<i>Pôle enfance jeunesse</i>
57	<i>Commande publique</i>
59	<i>Fourrière animale</i>
61	<i>Maison France Service</i>
63	<i>Contrat local de santé</i>
65	<i>Système d'information géographique</i>
67	<i>École de musique intercommunale</i>
69	<i>Communication</i>

LE TERRITOIRE DU VALLESPIR

L'ensemble du territoire se situe à l'extrême sud du département des Pyrénées-Orientales, dans la vallée du fleuve du Tech. Il est frontalier avec la Catalogne Sud, et en particulier avec la comarca catalane de l'Alt Empordà, dont il est relié par le principal réseau routier en direction de l'Espagne.

Le territoire est également en liaison avec le Haut-Vallespir, les Albères, les Aspres et la plaine du Roussillon.

Les 10 communes offrent leurs possibilités d'accueil, de loisirs et de vie : écoles, commerces, thermalisme, plans d'eau aménagés, circuits de randonnées et un patrimoine historique remarquable.



10

communes

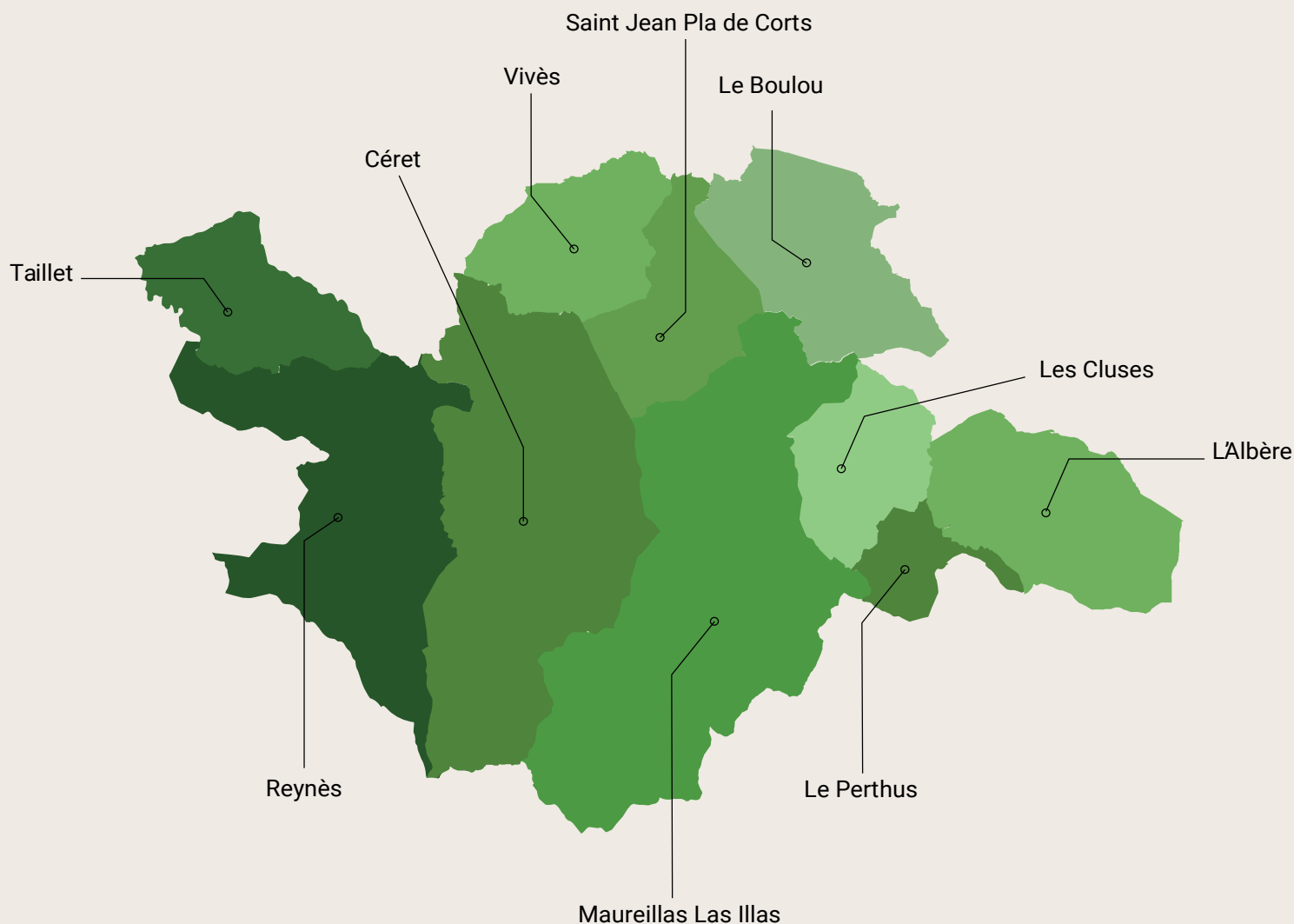


183,93 km²



20 741

habitants



LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :**

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.

- **Actions de développement économique :**

Dans les conditions prévues à l'article L. 4251 - 17 du code général des collectivités territoriales.

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire.

- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaires.

- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée (au sens de l'article L. 1111-4) avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**

Dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (l'item 1° de l'article L. 211-7 I du code de l'environnement)

- Entretien et l'aménagement des cours d'eau (tels que définis à l'article L.215-7-1 du code de l'environnement), canaux ou plans d'eau (y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau), à l'exclusion des obligations d'entretien régulier des propriétaires riverains (l'item 2° de l'article L. 211-7 I du code de l'environnement)

- La défense contre les inondations et contre la mer (l'item 5° de l'article L. 211-7 I du code de l'environnement)

- **Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs**

(définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage)

- **Collecte et traitements des déchets des ménages et déchets assimilés.**

AUTRES COMPÉTENCES

subordonnées à la définition d'un intérêt communautaire et relevant du II de l'article L.5214-16 du CGCT

- **Politique du logement et du cadre de vie** (Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire (conf. Recueil de l'intérêt communautaire)

- **Création, aménagement et entretien de la voirie** (conf. Recueil de l'intérêt communautaire)

- **Action sociale d'intérêt communautaire**

- Actions communautaires en matière de petite enfance et enfance jeunesse locale (à l'exclusion des garderies municipales) (conf. Recueil de l'intérêt communautaire)

- **Création et gestion de maisons de services au public** (définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations)

AUTRES COMPÉTENCES

non subordonnées à la définition d'un intérêt communautaire.

- **Fourrière animale.**

- **Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs** (conf. Recueil de l'intérêt communautaire)

- **Développement et identité culturelle du territoire**

- Actions en faveur du développement artistique à l'échelle du périmètre communautaire.



- Actions en faveur du développement artistique à l'échelle du périmètre communautaire (conf. Recueil de l'intérêt communautaire)

- **Grand cycle de l'eau hors GEMAPI** (item 12° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement, SLGRI, PAPI)

- Animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (item 12° de l'article L. 211-7 I du code de l'environnement)
- Coordination, animation, information et conseil pour réduire les conséquences négatives des inondations et crues torrentielles, dans le cadre de démarches de gestion concertée (du type, Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation, PAPI)

Sur les bassins versants du Tech et des fleuves côtiers des Albères et de la Côte Vermeille, ces compétences s'expriment notamment comme suit :

- Constituer dans le domaine de l'eau, une instance représentative des communes membres au sein des différentes commissions existantes ou susceptibles d'être créées sur le territoire (Pays, SCOT, CLE (commissions locales de l'Eau), Comité de Rivière...)

- Répondre aux appels à projet et s'engager dans toutes les procédures contractuelles en lien avec la gestion de l'eau et/ou l'aménagement des cours d'eau du périmètre du Syndicat.

- Assurer le suivi de mise en œuvre et la coordination générale des projets menés dans le cadre du précédent alinéa et, en ce sens, de jouer un rôle actif dans la stratégie territoriale de l'eau engagée.

- Engager à l'échelle du périmètre du Syndicat toute étude répondant à l'objet cité plus haut.

- **Instruction des autorisations d'urbanisme**

- Instruction des actes d'urbanisme sur demandes des communes membres ou en dehors du périmètre communautaire ; les communes demeurant autorité compétente pour la délivrance des actes ; les modalités de cette mission seront précisées par convention avec les communes concernées.

- **Prestation de service et coopération locale**

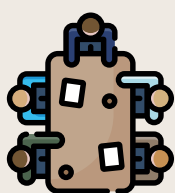
- La communauté de communes peut conclure des conventions de prestations de services avec des personnes publiques tiers au groupement dans le respect des règles de concurrence.

- Dans le cadre d'une même opération située dans son périmètre ou en dehors de son périmètre où plusieurs maîtres d'ouvrage sont simultanément compétents, la communauté de communes peut, dans le respect des règles de la loi modifiée n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'ouvrage privée dite loi MOP, intervenir en qualité de maître d'ouvrage délégué ou de maître d'ouvrage unique pour ses membres ou des tiers institutionnels publics

- En application de l'article L 5211-4-4 du CGCT, la communauté de communes peut être chargée par les communes membres, à titre gratuit et par convention, lorsqu'un groupement de commandes est constitué entre des communes membres ou entre ces communes et la communauté de communes, la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte des membres du groupement, et ce, indépendamment des fonctions de coordonnateur du groupement de commandes et quelles que soient les compétences qui lui ont été transférées.

- **Élaboration et coordination du Contrat Local de Santé**

- Les Contrats Locaux de Santé (CLS) participent à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé. Ils permettent de mieux coordonner les actions sur les territoires vulnérables, volontaires pour un engagement contractuel. Ils portent sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social, afin d'élaborer une offre de santé de proximité.



12

bureaux



11

conseils
communautaires



212

délibérations

LES INSTANCES DE DÉCISIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suite aux élections municipales de 2020, le conseil communautaire se compose de 35 membres et de 5 suppléants, répartis comme suit :

COMMUNES	POPULATION	REPRÉSENTANTS
CÉRET	7 648	12
L'ALBÈRE	66	1 + 1 supp.
LE BOULOU	5 321	9
LES CLUSES	233	1 + 1 supp.
LE PERTHUS	560	1 + 1 supp.
MAUREILLAS LAS ILLAS	2 762	4
REYNÈS	1 244	2
SAINT JEAN PLA DE CORTS	2 258	3
TAILLET	105	1 + 1 supp.
VIVÈS	173	1 + 1 supp.
TOTAL	20 370	35 + 5 supp.

Le Conseil Communautaire est présidé par M. Michel Coste, Maire de Céret.

Le bureau se compose de **10 membres** : le Président et 9 Vice-Présidents qui ont été élus par le conseil communautaire conformément aux dispositions de l'article L 5211.10 du CGCT.

Développement économique et tourisme

Vice Président M. François Comes, Maire de Le Boulou.

Enfance jeunesse

Vice Président M. Jean Vila, Maire de Maureillas Las Illas.

Transition énergétique

Vice Président M. Guy Gatounes, Maire de Reynès.

Gestion et valorisation des déchets

Vice Président M. Robert Garrabé, Maire de St Jean Pla de Corts.

Voirie, travaux

Vice Président M. Jacques Arnaudies, Maire de Vivès.

Ce sont des instances composées d'élus communaux et intercommunaux qui travaillent les projets en amont des bureaux et conseils communautaires.

Agriculture, forêt et liège

Vice Président M. Alain Raymond, Maire de Taillet.

Habitat - accès services publics - santé

Vice Président M. Thierry Thadée, Maire de Le Perthus.

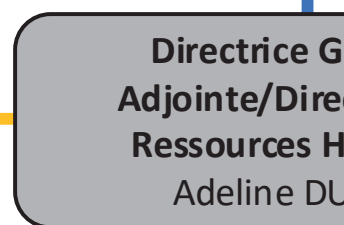
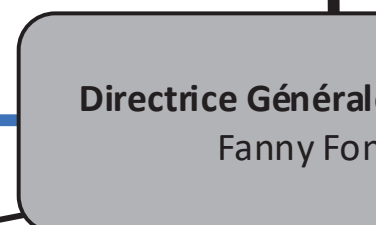
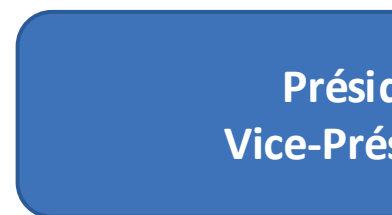
Mobilité et tourisme vert

Vice Président M. Marc de Besombes Singla, Maire de l'Albère.

Aménagement du territoire et GEMAPI

Vice Président M. Alexandre Puignau, Maire de Les Cluses.

Pôle Ressource (11,10 ETP)



ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE (58,91 agents ETP)

POLE COHESION SOCIALE

Directrice : Adeline DUPONT- DGA

Coordonnateur pôle cohésion sociale chargé coopération CTG

Petite Enfance
(26,40 ETP)

Coordonnatrice
Céline Pouzoulet

Direction Crèches
Agents de Crèches

Relais Petite Enfance (RPE)

Enfance
(30,51, ETP)

Coordonnatrice
Carine Malecamp

Extra-scolaire-périscolaire
· ALSH
· Périscolaire

Jeunesse
(1 ETP)

Coordonnateur
Thomas Simonetti

Accueil Ado
· Point Info Jeunes
· Coordonnateur séjours

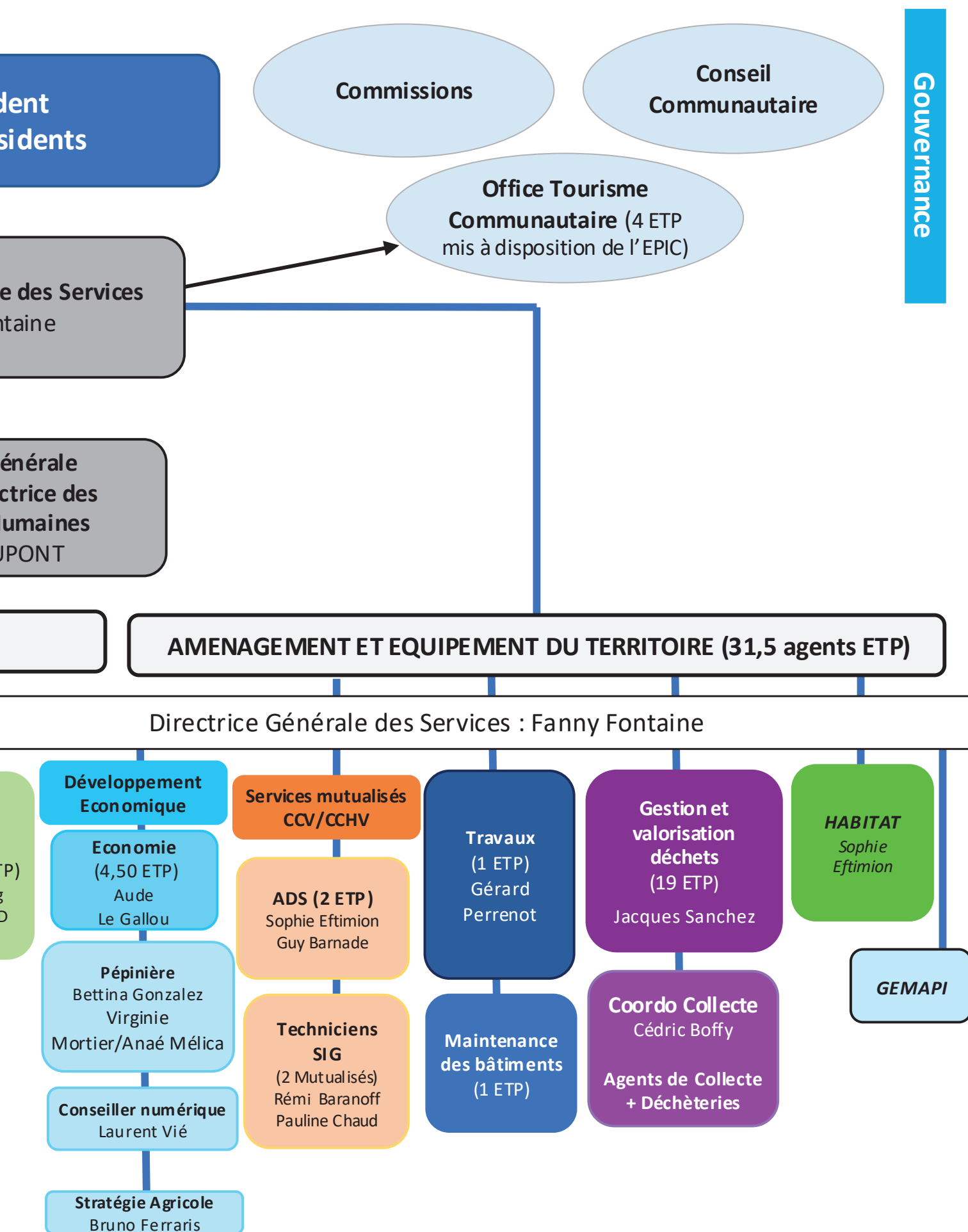
Contrat Local de Santé
(1 ETP)
Amélie Magne

France Services Accès aux droits (1ETP)
Thomas SIMONETTI

Ecole de musique



Services de la CCV – 2025





128

agents employés par
la collectivité
au 31 décembre 2025

50

Fonctionnaires

12

Accidents de travail

5 024 299€

charges de personnel

ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

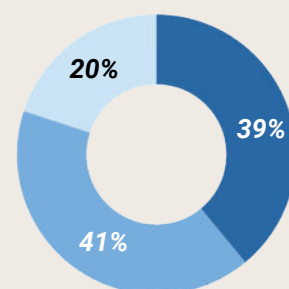
Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2025. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données 2025 transmises en 2025 par la collectivité au Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales.

EFFECTIFS

128 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2025

- > **50** fonctionnaires
- > **53** contractuels permanents
- > **25** contractuels non permanents

■ fonctionnaires
■ contractuels permanents
■ contractuels non permanents



Nombre d'emploi aidés

1

1%
Part des emplois aidés
(tous emplois)

Taux de féminisation (emplois permanents)

68%



Nombre de CDI

17

32%
Part des CDI
(tous contrats)

**Nombre d'emploi saisonnier ou
accroissement**

17

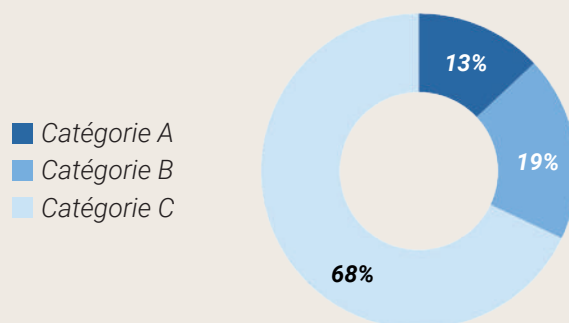
13%
Part des saisonniers (tous contrats)

CARACTÉRISTIQUES DES AGENTS PERMANENTS

Répartition par filière et par statut

FILIÈRE	TITULAIRE	CONTRACTUEL	ENSEMBLE
Administrative	35%	9%	20%
Technique	34%	11%	22%
Sportive	2%		1%
Sociale	12%	26%	19%
Médico-sociale	8%	6%	7%
Animation	12%	47%	30%

Répartition des agents par catégorie



Taux de féminisation par statut

(emplois permanents)



Taux de féminisation par catégorie

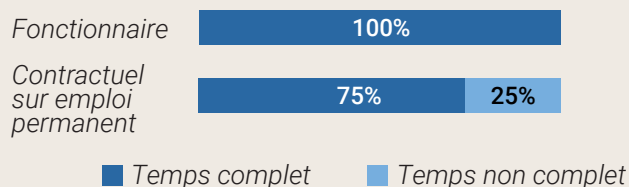


Les principaux cadres d'emplois

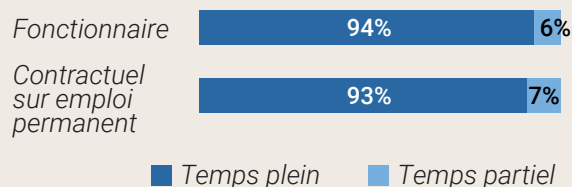
CADRES D'EMPLOI	% D'AGENTS
Adjointes territoriales d'animation	23%
Agents sociaux	13%
Adjointes techniques	13%
Adjointes administratifs	12%
Agents de maîtrise	8%

TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS PERMANENTS

Répartition des agents à temps complet ou non complet



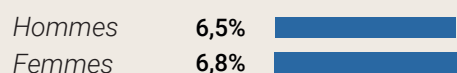
Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



Les filières les plus concernées par le temps non complet

FILIÈRE	FONCTIONNAIRE	FILIÈRE	CONTRACTUEL
Médico-sociale	24%	Animation	36%
		Sociale	28,6%

Part des agents permanents à temps partiel selon le genre



PYRAMIDE DES ÂGES

En moyenne, les agents de la collectivité ont 43 ans

Âge moyen des agents permanents

Fonctionnaires	45,5
Contractuels sur emploi permanent	40,14
Emplois permanents	42,74

Pyramide des âges

65 ans et plus

60 à 64 ans

55 à 59 ans

50 à 54 ans

45 à 49 ans

40 à 44 ans

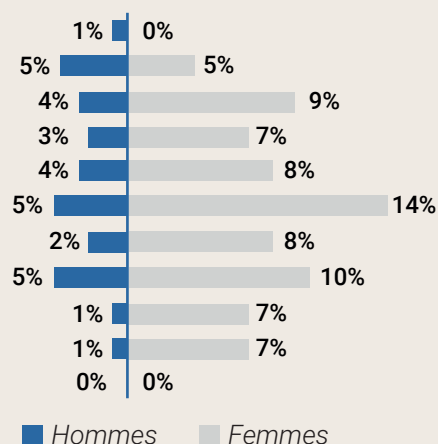
35 à 39 ans

30 à 34 ans

25 à 29 ans

20 à 24 ans

moins de 20 ans

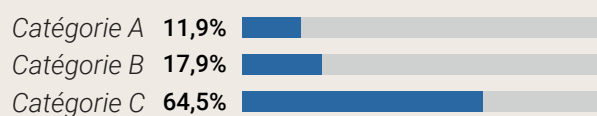


ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN RÉMUNÉRÉ

109,6 agents en Équivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année

- > **49,49** fonctionnaires
- > **44,81** contractuels sur emplois permanents
- > **15,27** contractuels sur emplois non permanents

Répartition des ETPR permanents par catégorie



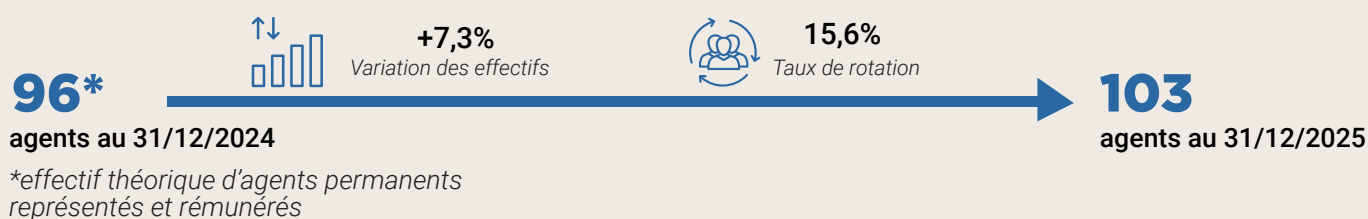
POSITIONS PARTICULIÈRES

5,5% des agents permanents sont en position statutaire particulière

- > **2** agents en disponibilité
- > **3** agents détachés au sein de la collectivité
- > **1** agent dans une autre situation (disponibilité d'office)

MOUVEMENTS

Évolution des effectifs permanents



12 départs



principaux motifs

Fin de contrat <i>(ne pas inclure les agents contractuels mis en stage dans l'année)</i>	42%
Départ à la retraite	8%
Démission	25%
Mutation	17%
Autre cas	8%

19 arrivées



principaux motifs

Article 3 hors remplaçants, retours ou réintégrations	79%
Remplaçants	11%
Recrutement direct - Agent déjà présent en tant que contractuel non permanent	13%
Voie de mutation	11%

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Part des agents avec avancement d'échelon

50%

Part des agents avec avancement de grade

6%

Part des agents avec promotion interne

0%

> Des indemnités de fin de contrat ont été versées par la collectivité.

> **Aucune** procédure de rupture conventionnelle a été initiée au sein de la collectivité.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

1 sanction disciplinaire prononcée dans l'année

Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires

	Femmes	Hommes
Sanctions 1er groupe	0	1
Sanctions 2ème groupe	0	0
Sanctions 3ème groupe	0	0
Sanctions 4ème groupe	0	0

> **Aucune** sanction prononcée à l'encontre de fonctionnaires stagiaires.

> **Aucune** sanction prononcée à l'encontre de contractuels.

BUDGET ET RÉMUNÉRATION

> Les charges de personnel représentent 31% des dépenses de fonctionnement

Budget de fonctionnement*	16 310 475€	Charges de personnel*	5 024 299€	→	Soit 30,8% des dépenses de fonctionnement
---------------------------	-------------	-----------------------	------------	---	---

*montant global

Répartition de la rémunération annuelle brute des emplois permanents

rémunération annuelle brute

2 892 864€

Rémunération statutaire	2 301 652€
Primes	520 484€
SFT	14 763€
HSC	34 016€
NBI	21 949€

Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Administrative	60 202€	s	-	S	28 619€	s
Animation	-	-	s	29 811€	26 900€	25 489€
Culturelle	-	-	-	-	-	-
Incendie secours	-	-	-	-	-	-
Médico-sociale	s	-	s	s	-	-
Médico-technique	-	-	-	-	-	-
Police municipale	-	-	-	-	-	-
Sociale	33 692€	29 590€	-	-	-	27 031€
Sportive	-	-	s	-	-	-
Technique	s	-	38 115€	-	31 824€	30 413€
Moyenne toute filière	45 200€	33 249€	35 182€	30 106€	29 709€	26 555€

s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

> La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de **17,99 %**

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations

Fonctionnaire	20,05%
Contractuels sur emploi permanent	15,29%
Emploi permanent	17,99%

> Le RIFSEEP a été mis en place pour les fonctionnaires et pour les contractuels ainsi que le CIA

> Les primes sont maintenues en cas de congé de maladie ordinaire

> 1 739 heures supplémentaires ou complémentaires réalisées et rémunérées

> La collectivité a adhéré au régime général d'assurance chômage pour l'assurance chômage de ses agents

> 1 allocataires ont bénéficié de l'indemnisation du chômage (ancien fonctionnaire)

IFSE et CIA selon la catégorie et le genre

Montant annuel moyen par ETPR	Fonctionnaires						Contractuels sur emploi permanents					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	IFSE	CIA	Part CIA	IFSE	CIA	Part CIA	IFSE	CIA	Part CIA	IFSE	CIA	Part CIA
Catégorie A	10 311€	672€	6%	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Catégorie B	6 480€	624€	9%	8 287€	555€	6%	4 711€	648€	12%	S	S	S
Catégorie C	3 992€	602€	13%	4 559€	626€	12%	3 002€	605€	17%	3 977€	519€	12%

s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

ABSENCES

> En moyenne, **8,4 jours** d'absence pour tout motif médical « compressible » par fonctionnaire

> En moyenne, **9,8 jours** d'absence pour tout motif médical « compressible » par agent contractuel permanent

	FONCTIONNAIRES	CONTRACTUELS PERMANENTS	ENSEMBLE AGENTS PERMANENTS	CONTRACTUELS NON PERMANENTS
Taux d'absentéisme "compressible"*	2,29%	2,68%	2,49%	2,09%
Taux d'absentéisme médical**	4,29%	2,68%	3,46%	2,09%
Taux d'absentéisme global***	5,13%	2,94%	4%	2,58%

* maladies ordinaires et accidents de travail

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

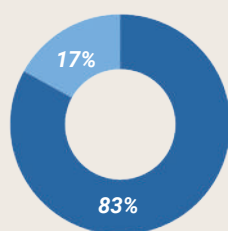
** toutes absences pour motif médical

*** toutes absences y compris maternité, paternité et autre

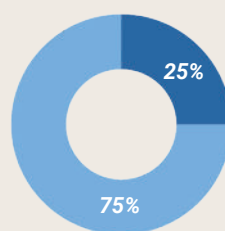
> **45,31%** des agents ont eu au moins un jour de carence prélevé dans l'année

ACCIDENTS DU TRAVAIL

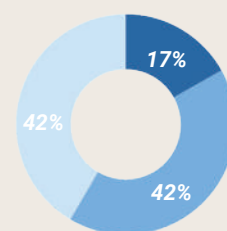
> 12 accidents du travail déclarés
11,7 accidents du travail pour 100 agents permanents
10 jours en moyenne d'absence consécutifs par accident



■ Service
■ Trajet



■ Hommes
■ Femmes



■ Catégorie A
■ Catégorie B
■ Catégorie C

- > **17%** des accidents du travail concernent la filière Technique
- > **8%** des accidents du travail concernent la filière Sociale
- > **25%** des accidents du travail concernent la filière Animation
- > **25%** des accidents du travail concernent la filière Administrative
- > **25%** des accidents du travail concernent la filière Médico-Sociale

HANDICAP

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs

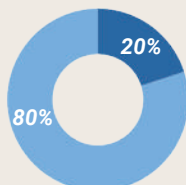
Nombre de BOETH sur emploi permanent

5

7,1%
Part des BOETH sur
emploi permanent

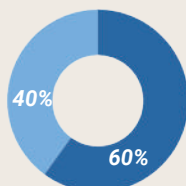
Genre

Femmes
Hommes



Statut

Contractuel permanent
Titulaire



Catégorie

Catégorie C



PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

> 2 agents affectés à la prévention

Dépenses en matières de prévention : 0€

Existence d'un document unique (DUERP)



Existence d'un plan de prévention des **risques psychosociaux**



Existence d'une démarche de prévention des **TMS**



Existence d'une démarche de prévention des **risques cancérogènes (CMR)**



Existence d'un **registre de santé et de sécurité au travail**



Adhésion à un contrat d'assurance pour la **gestion du risque maladie**

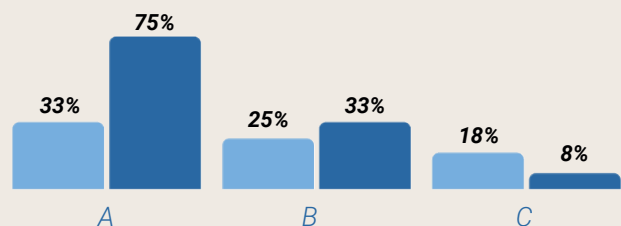


FORMATION

> 20% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Femmes 25,4% Hommes 9,4%

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation



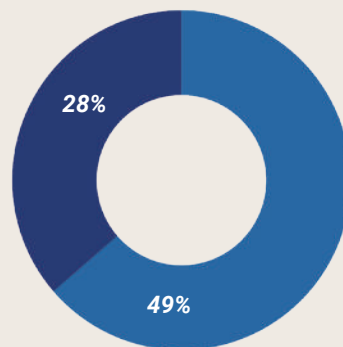
Fonctionnaires Contractuels emplois permanents

> Le budget consacré à la formation est de **62 924€**

Répartition des dépenses par organisme

CNFPT au titre de la cotisation	45,8%
Autres organismes	34,6%
Formation des apprentis	0,0%
Frais de déplacement	19,7%
CNFPT au-delà de la cotisation	0%

Répartition selon le type de formation



Formation d'intégration

Préparation aux concours et examens : 23%
Formation personnelle : 0%
Formation de perfectionnement : 0%

> Nombre moyen de jours de formation par agent permanent **0,5 jour**

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT cotisation obligatoire	88,7%
Autres organismes	11,3%
Collectivité	0,0%
CNFPT au-delà de la cotisation	0,0%

ACTION SOCIALE ET PROTECTION SOCIALES COMPLÉMENTAIRES

> Il existe un accord collectif sur la protection sociale complémentaire au sein de la collectivité

	Santé	Prévoyance
Montant annuel moyen par bénéficiaire	-	264€
Nombre de bénéficiaires	-	33

L'action sociale

Prestations servies directement par la collectivité	✗
Prestations servies par l'intermédiaire d'un centre de gestion	✗
Prestations servies par l'intermédiaire d'une association nationale	✗
Prestations servies par l'intermédiaire d'un organisme à but non lucratif ou d'une association locale	✓

RELATIONS SOCIALES

> La collectivité n'a pas été concernée par des grèves

Sur mot d'ordre national	0%
Sur mot d'ordre uniquement local	0%
Non précisé, autres	0%

Nombre de réunions des instances

CST	3
CAP	0
CCP	0

> La collectivité n'a pas engagé de négociations collectives

ÉVOLUTIONS ET DÉCISIONS MARQUANTE DU PÔLE RH

Modification des taux de prise en charge des maladies

La loi de Finances du 14 février 2025 a imposé la modification du maintien des primes et indemnités en cas d'absence pour raison de santé à compter du 1er Juillet 2025.

Maintien du régime indemnitaire à hauteur de 33% pour les congés de longue maladie (CLM) et congés de grave maladie (CGM) pour la première année et 60% pour les 2ème et 3ème années.

Protection sociale et complémentaire

Mise en œuvre de la réforme de la protection sociale complémentaire via l'adhésion à la convention de participation proposée par le CDG 66 pour la garantie complémentaire. Le Lauréat retenu lors de la consultation est rempart mutuelle, il n'y a que 33 adhérents au sein de la collectivité.

Modifications de Régime Indemnitaire

Finalisation de la Revalorisation des IFSE des personnels de crèches en lien avec le Bonus attractivité de la CAF.

Dernier ajustement en janvier 2025 de l'IFSE des agents du pôle Gestion et Valorisation des Déchets (GVD).

Mobilités

2 départs à la retraite : Martine JUSTAFRE et Denis GENE.

Interne : Suite à la reprise en régie au 1er janvier 2025 des ALSH de Céret et le Boulou, il y a enfin une harmonisation du service sur le territoire. Il était souhaitable pour les familles de disposer d'un référent unique pour cette compétence et d'intégrer les personnels des Associations qui ont été repris. Pour cela un appel à candidature a été réalisé au sein du service enfance jeunesse pour les poste d'adjoints et de directeurs des ALSH pour une prise de fonction au 1er septembre 2025.

Règlement intérieur

Création d'une section au sein du règlement intérieur sur les contrôles alcoolémie et stupéfiants au sein de la structure.

Formations

Il a été proposé aux agents des formations de secourisme PSC1.
La direction a mis en place une réunion de sensibilisation à la sécurité au travail avec les chefs de services.

Réunion de rentrée de l'enfance jeunesse

Ce fût une première, le vendredi 29 août 2025 la Communauté de Communes a organisé une réunion de rentrée avec l'ensemble du personnel du service enfance jeunesse afin de créer une cohésion au sein des équipes reformées. Il a également été l'occasion de rappeler aux agents les droits et devoirs au sein de la fonction publique territoriale et notamment le devoir de réserve renforcé à l'approche des élections municipales.



PERSPECTIVES 2026

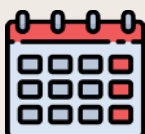
- À compter du 1er janvier 2026, la collectivité participera financièrement à la cotisation «frais de santé» de ses agents dans le cadre de la labellisation. Ainsi il est décidé, pour tous les agents adhérents à un contrat individuel labellisé en matière de santé de mettre en œuvre une participation à hauteur de 15 € par agent et par mois.
- Organisation de réunions de sensibilisation aux addictions.
- Recherche de formation sur le risque incendie.





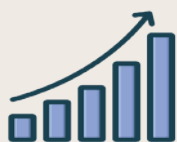
4,1M €

de capacité
d'autofinancement
brute



1,8 années

de capacité de
désendettement
(seuil d'alerte : 10-
12 ans)



0

augmentation des
taux d'impôts

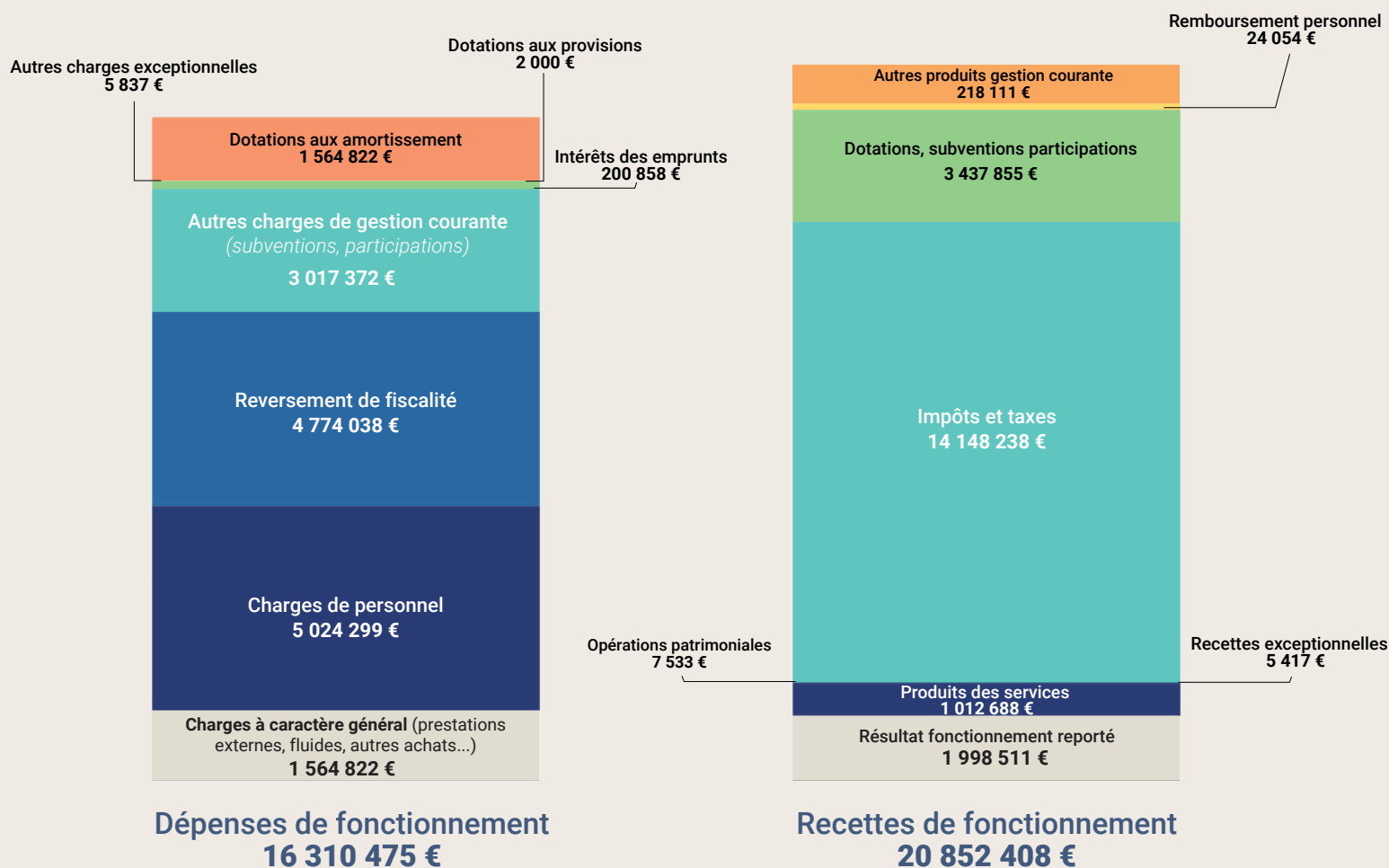
FINANCES - COMPTABILITÉ

Le service Finances – Comptabilité élabore, avec les autres services, les **7 budgets annuels** soumis au Conseil Communautaire, en distinguant fonctionnement (services courants) et investissement (patrimoine). Ces budgets doivent être équilibrés. Il gère ensuite le paiement des factures, le versement des subventions et l'encaissement des recettes issues des services aux usagers, dans le respect des crédits et procédures en vigueur.

FONCTIONNEMENT 2025

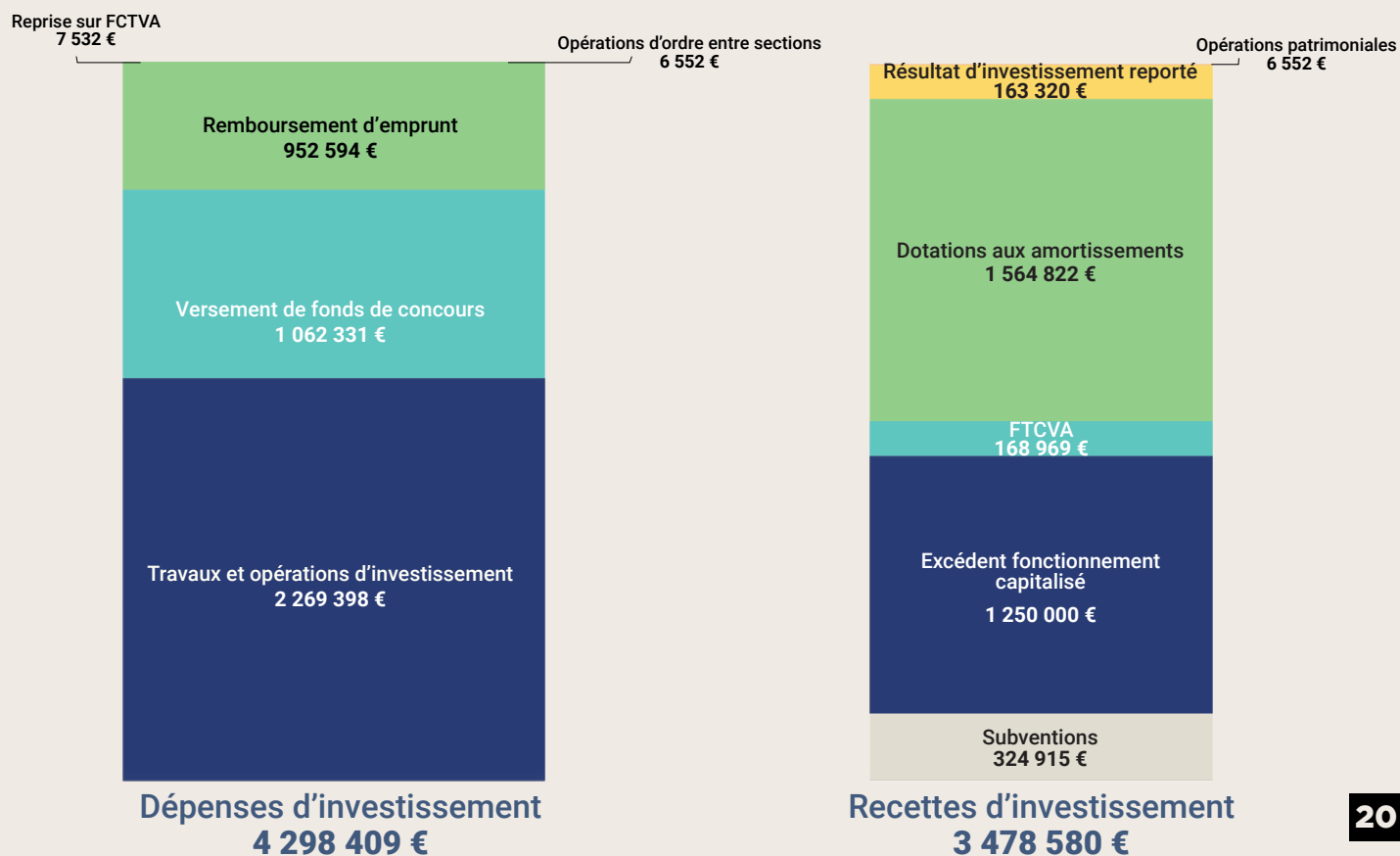
En 2025, le budget principal affiche un **résultat de fonctionnement de +4,542 K€** et **une capacité d'autofinancement (CAF) brute de 4,108 K€, en hausse de 27 % par rapport à 2024**. Cette amélioration provient de financements externes accrus (notamment de la CAF) et d'économies réalisées (réorganisation du service déchets). La CAF brute, essentielle pour rembourser les emprunts et financer les investissements, fait l'objet d'un suivi vigilant par le service Finances – Comptabilité.





INVESTISSEMENT 2025

En 2025, le budget d'investissement dégage un **résultat de -820 K€**. Les **2 269 K€** de dépenses d'équipement concernent surtout la voirie, la construction du pôle collecte et les travaux de la Maison des Producteurs. Les **subventions aux communes atteignent 1 062 K€**, et aucun nouvel emprunt n'a été contracté.



BUDGETS ANNEXES

6 budgets annexes.

4 pour les parcs d'activités économiques de Céret et du Boulou.

1 pour la pépinière d'entreprises Vall'up

1 pour reconversion de la friche Sainte Marguerite de Céret en brasserie de bières artisanales biologiques, exploitée depuis le printemps 2024 par l'entreprise Cap d'Ona.

PERSPECTIVES 2026

- Maintien de l'objectif « 0 emprunt » pour se donner toutes les capacités de répondre aux enjeux du projet de territoire du prochain mandat, et notamment celui lié à la réalisation de l'espace aquatique intercommunal.
- Réalisation avec les communes d'un pacte financier et fiscal, pour revisiter les flux financiers existants avec l'intercommunalité, et renforcer leur pertinence eu égard notamment à la situation financière de chaque acteur.
- Nouvelle baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, pour la deuxième année consécutive.





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Service Développement Economique, aujourd'hui connu sous le nom de « Vall-Up » est le service œuvrant à l'aide à l'implantation et au développement des entreprises sur le territoire. Elle compte 6 agents : une responsable du service, une chargée d'accueil et référente entreprises, un conseiller numérique aux entreprises, un chargé de mission agriculture et forêt, une animatrice de la pépinière d'entreprises et une cheffe de projet « Petites Villes de Demain ».

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- 1 Copil de lancement de la pépinière d'entreprises Vall-Up Agritech.
- 2 déplacements : Gérone visite de pépinières locales / Montpellier : synergies et collaboration future pépinière Agritech.
- 1ère participation commune CCV / Vall-Up au Blue Tech Show.
- Repositionnement de la Maison de l'Eau et de la Méditerranée comme outil d'attractivité du territoire.
- Conventionnement entre la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Vall-Up.
- Appel à Manifestation de FOCCAL pour sourcer des porteurs de projet occupant la future halle gourmande de Céret.
- Approbation des conclusions de l'étude sur la filière économie bleue du territoire d'Industrie des Pyrénées Orientales.
- Première matinale de club d'entreprises LEADER Vallespir du 13/11/2025



LES ÉLUS DE LA COMMISSION



11 réunions de la commission développement économique



1 réunion de la commission agriculture et forêt

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Hébergement à Vall-Up

86,6% de taux d'occupation global

50% des hébergés avaient le statut «pépinière»

50% des hébergés avaient le statut «hôtel d'entreprises»

Accueil des porteurs de projets

NUMÉRIQUE

91 suivis individuels

INNOVATION

9 porteurs de projets en 2025

secteurs d'activités variés :
environnement, énergies renouvelables,
artisanat, numérique et l'économie sociale
et solidaire.

Coaching individuels

60 H réalisées pour nos résidents de Vall-Up dans le cadre de leur accompagnement, réalisé par nos experts sur les domaines : commercial, marketing et communication, stratégie financière, posture du dirigeant, aspects juridiques.



Les Rendez-Vous de Vall-Up

35 événements : **27** ateliers, **5** afterwork et **3** petits-déjeuners

287 participants

PARTICIPATION AU BLUE TECH SHOW 2025

La participation de Vall-Up au Blue Tech Show a conforté le positionnement du Vallespir dans la filière de l'économie bleue. L'événement a permis de promouvoir le territoire, de renforcer les partenariats avec l'écosystème régional de l'innovation et d'identifier de nouvelles opportunités de développement.



DE NOUVELLES SYNERGIES POUR LE TERRITOIRE

Afin de renforcer son écosystème, Vall-Up a développé de nouveaux partenariats en France et en Catalogne. Les rencontres organisées à Montpellier et Gérone ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération dans les filières agritech et de poser les bases d'un réseau économique transfrontalier au service des entreprises du Vallespir.



1er COPIL de lancement d'Agritech

ACTUALITÉS DE LA PÉPINIÈRE

- Renouvellement du financement régional Ad'Occ pour la période 2025-2027.
- Permanences mensuelles d'Initiative Pays Catalan.
- Développement de nouveaux partenariats (Start-Up Weekend, visite de DIAM...).
- Engagement en faveur des mobilités douces (projet de bornes IRVE et vélos électriques).



Visite de DIAM

APPUI AUX PROJETS STRUCTURANTS

ATELIER DE TRANSFORMATION MUTUALISÉ

En 2025, le projet d'atelier de transformation agroalimentaire a franchi une nouvelle étape avec le lancement des études complémentaires, la poursuite de la recherche d'un site d'implantation et la structuration du collectif de producteurs.



19 producteurs réunis au sein du collectif.



223 répondants à l'enquête consommateurs.



4,48/5 importance accordée au critère goût dans les produits locaux.



3 études complémentaires engagées pour préparer la réalisation du projet.

VALL-UP AGRITECH

En 2025, la Communauté de Communes a poursuivi le développement de Vall'Up Agritech en structurant son offre d'accompagnement et en développant des partenariats avec les acteurs agricoles du territoire.



BOUTIQUE DES PRODUCTEURS

Le projet de boutique collective des producteurs a franchi une étape décisive avec le lancement des travaux et la structuration du collectif chargé de préparer son ouverture.



25 productrices et producteurs membres de l'association de gestion.



80m2 de surface dédiée à la future boutique.



PROJET DE REPOSITIONNEMENT DE LA MEM

En 2025, la Communauté de Communes a engagé le repositionnement de la Maison de l'Eau et de la Méditerranée afin d'en faire un lieu de référence autour de la gestion de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Cette démarche s'est traduite par la définition d'une nouvelle stratégie, la mobilisation de partenaires et le lancement des premières études et recherches de financements.



1 projet européen structurant : HYDROSCOPIA (POCTEFA)



2 études préparatoires engagées (muséographie et modèle économique)

FONCIER ÉCONOMIQUE ET PROJETS D'EXTENSION DES PARCS D'ACTIVITÉS

Poursuite du développement de l'offre foncière économique avec la commercialisation de nouvelles parcelles et la préparation de futures zones d'accueil à Céret et au Boulou.



3 parcelles commercialisées au PAE En Cavaillès.



4 nouvelles parcelles préparées dans le cadre de l'extension d'En Cavaillès.



4,8 ha de foncier maîtrisés pour le futur projet.



ANIMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE



PREMIÈRE MATINALE DU CLUB D'ENTREPRISES LEADER VALLESPIR

Lancement de la première Matinale du Club Leader Vallespir, un nouveau réseau destiné à favoriser les échanges entre dirigeants d'entreprises du territoire. Connecté au réseau Leader Occitanie, ce club a pour objectif d'accompagner les entreprises sur les grands enjeux de demain : innovation, intelligence artificielle, transition environnementale, recrutement, formation et développement à l'international. Cette première rencontre a posé les bases d'une dynamique de coopération au service de la compétitivité des entreprises du Vallespir.

LES TROPHÉES DE L'ÉCO

Ce concours valorise l'engagement des entreprises du Vallespir dans trois catégories + le prix du public.

Lauréat «*Le numérique au service des entreprises*» : Pablo Fernandez - **Kuupanda**

Lauréat «*Agriculture durable et innovante*» : Nicolas Navarette - **Fromagerie du Boulou**

Lauréat «*Circuits courts*» : Élodie Engler-Pujol - **Cap d'Ona**

Lauréate «*Coup de coeur du public*» : Typhaine Blanchard - **Essenc'ielles**



VALL-UP

SOIRÉE INTER-ENTREPRISES



inscription obligatoire

04.11.96.01.12
accueil.vallup@vallespir.com

SOIRÉE DES ENTREPRISES 2025

Organisée sur le parc d'activités Tech Oulrich à Céret, la 7^e soirée inter-entreprises a favorisé les échanges entre entrepreneurs tout en mettant à l'honneur les projets économiques et les Trophées de l'Économie 2025.



197 participants



+ de 170 entrepreneurs, porteurs de projets et partenaires.



FORUM OSEZ L'ENTREPRISE

6^{ème} édition coorganisée par Vallup et le Cap Entrepreneurial de la CCACVI s'est tenue le 10 avril 2025 à Argelès-sur-Mer.

+ de 190 visiteurs

+ de 40 partenaires



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

En 2025, le service d'inclusion numérique a renforcé son accompagnement auprès des entreprises du Vallespir à travers des suivis personnalisés, des rendez-vous collectifs et des actions de sensibilisation aux enjeux du numérique, notamment l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la facturation électronique.



105 dirigeants accompagnés, dont 75 nouveaux bénéficiaires



91 entretiens individuels (+7 %)



35 rendez-vous de Vall-Up organisés



287 inscriptions aux rendez-vous de Vall-Up (+20 %)



4,69/5 de satisfaction des participants



PERSPECTIVES 2026

- Démarrage des travaux de l'extension du PAE Tech Oulrich à Céret et du PAE En Cavaillès – secteur « macrolot » au Boulou.
- Commercialisation de parcelles pour l'extension du PAE Tech-Oulrich.
- Conclusions des études complémentaires pour un atelier de transformation mutualisé et finalisation du projet immobilier, avec recherche des financements.
- Fin de chantier de la boutique des producteurs et de la pépinière Vall-Up Agritech, et ouverture au public.



+ 2,03%

d'ordures
ménagères
collectées par
rapport à 2024



5 176 T

de déchets collectés
en déchetterie



Hausse

des déchets
ménagers
recyclables
collectés et du verre
par rapport à 2024

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Le service de gestion et valorisation des déchets assure la collecte, le tri, le traitement et la valorisation des déchets des particuliers et professionnels, contribuant à la propreté, à la protection de l'environnement et à un mode de vie durable. Les déchetteries, ouvertes à tous, facilitent le tri, le recyclage et la lutte contre les dépôts sauvages. Ensemble, ils sont essentiels pour un territoire propre et responsable.

CHIFFRES CLÉS ET PRINCIPAUX INDICATEURS

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET ASSIMILÉS (OMR)

L'année 2025 confirme la stabilité du service de collecte des déchets ménagers, avec une légère augmentation des ordures ménagères résiduelles, accompagnée d'une progression des collectes sélectives et du verre.

6 087 T OMR ont été collectées, soit une hausse de 121 T par rapport à 2024 (+2,07%)

DÉCHETS EMBALLAGES ET PAPIERS RÉCYCLABLES (EMR) - TRI SÉLECTIF

1 252 T de DMR ont été collectées.
soit une hausse de 4,42 % par rapport à 2024.

VERRE

La collecte du verre est assurée en apport volontaire sur l'ensemble du territoire.

817 T de verre ont été collectées.
soit une hausse de 5,40 % par rapport à 2024.

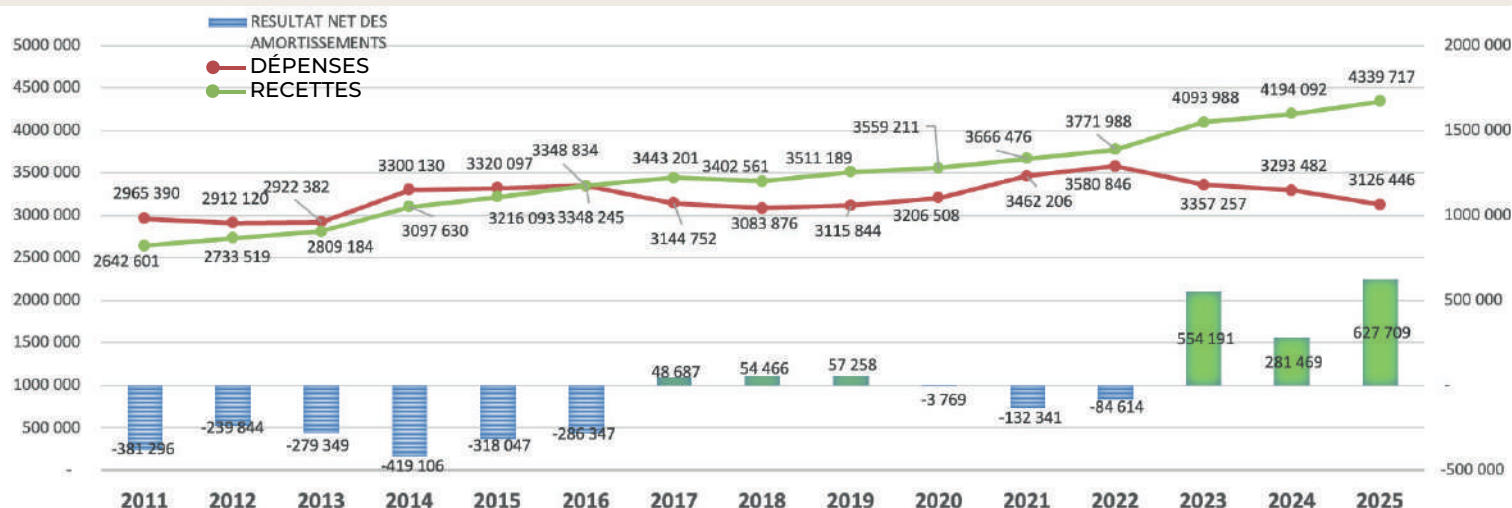
RÉPARTITION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

	OM	EMR	VERRE	TOTAL	SÉLECTIF	PERFORMANCE
2019	6118,70 T	1255,07 T	823,17 T	8 196,94 T	2 078,24 T	25,35%
2020	6147,58 T	1171,59 T	798,21 T	8 117,38 T	1 969,80 T	24,27%
2021	6317,00 T	1245,00 T	853,00 T	8 415,00 T	2 098,00 T	24,93%
2022	6121,35 T	1227,19 T	813,73 T	8 162,27 T	2 040,92 T	25,00%
2023	5822,36 T	1191,61 T	793,52 T	7 807,49 T	1 985,13 T	25,43%
2024	5963,51 T	1196,77 T	773,70 T	7 933,98 T	1 970,47 T	24,84%
2025	6 087,12 T	1 252,06 T	817,90 T	8 157,08 T	2 069,96 T	25,38%

Augmentation du taux de performance à 25,38% contre 24,54% en 2024

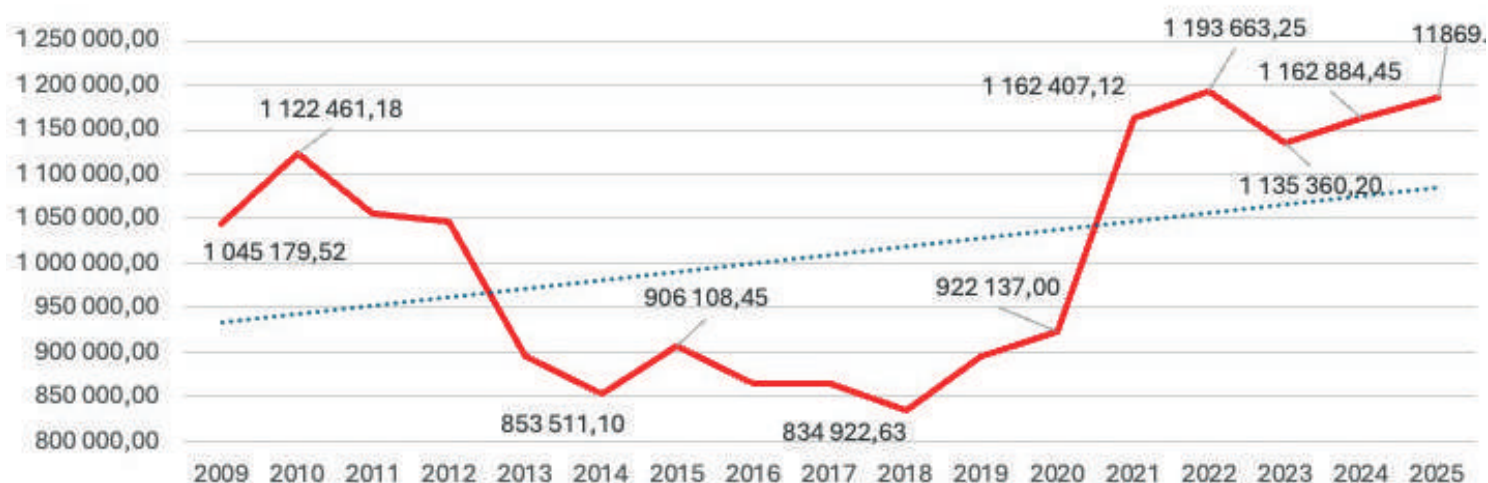
INDICATEURS FINANCIERS

Montant annuel global des dépenses et des recettes du service



On observe une différence importante par rapport à l'année 2024.

Variation du coût du traitement des Ordures Ménagères



ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

En 2025, la Communauté de Communes a poursuivi ses actions de prévention des déchets à travers le développement du compostage et des opérations de sensibilisation au tri. Ces initiatives contribuent à réduire les déchets à la source, améliorer leur valorisation et encourager des pratiques plus responsables.

16,7 T

de déchets alimentaires évités grâce au compostage

Poursuite du déploiement des composteurs individuels et collectifs.

Animations de sensibilisation sur les déchèteries de Céret et du Boulou.

GESTION DES DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Céret et du Boulou contribuent au tri, à la valorisation des déchets et à la préservation du cadre de vie. Elles offrent aux particuliers et aux professionnels des solutions adaptées pour le dépôt et le recyclage de nombreux types de déchets.

2025 : 5 176 T

NATURE DES DÉCHETS	TONNAGE	% DES DÉCHETS COLLECTÉS
GRAVATS	2 510,85 T	48,5%
ENCOMBRANTS (TOUT- VENANT)	1 341,42 T	26%
DÉCHETS VERTS	585,13 T	11,2%
AUTRES (BOIS, FERRAILLES, CARTONS, DEEE, ETC..)	739,22 T	14,3%

ACTIVITÉS DES ÉQUIPEMENTS

L'activité des déchetteries reste soutenue tout au long de l'année :

- 879 rotations de bennes réalisées ;
- 302 rotations pour les gravats ;
- 247 rotations pour les encombrants.

Le mois d'octobre est celui qui enregistre le plus grand nombre de rotations, tandis que le mois d'août présente une activité plus modérée.

PERSPECTIVES 2026

- Renforcer les actions de prévention des déchets
- Développer le compostage de proximité
- Améliorer encore les performances de collecte sélective
- Optimiser le fonctionnement des déchèteries (modernisation des accès en déchèterie)
- Accompagner les évolutions réglementaires liées à la loi AGEC
- Poursuivre les actions de communication et de sensibilisation auprès des habitants



416

dossiers traités en
2025



48%

des dossiers
d'autorisation
d'urbanisme
déposés par voie
dématérialisée



2/3

des Permis
d'Aménager
à destination
de projets
économiques

URBANISME

Service intercommunal partagé entre les Communautés de Communes du Vallespir et du Haut-Vallespir, il instruit les demandes liées au droit des sols (certificats, permis, accessibilité des ERP), assure une veille réglementaire et suit les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, CC). Il conseille les communes, accompagne la planification territoriale et facilite la coordination des projets d'aménagement entre acteurs publics et privés.

FAITS MARQUANTS 2025

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Entrée en vigueur de la loi Huwart : simplification de l'urbanisme, modifiant les procédures des documents de planification, facilitant les dérogations pour favoriser la densification et le renouvellement urbain, tout en renforçant la sécurisation des autorisations d'urbanisme.

Gestion de la ressource en eau : face à une sécheresse durable et au maintien des restrictions d'usage, la disponibilité de la ressource en eau devient un critère essentiel dans les projets d'aménagement, d'urbanisation et d'équipements.

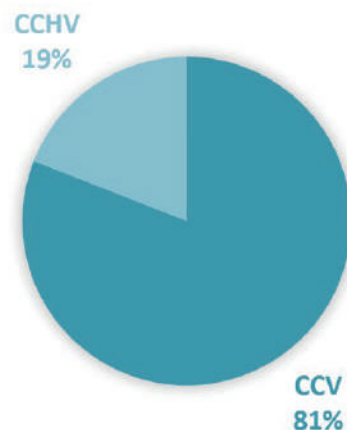
Risque incendie : les nouvelles mesures de prévention renforcent la prise en compte du risque feu de forêt dans les autorisations d'urbanisme, notamment à l'interface entre les zones urbanisées et les espaces forestiers, avec une vigilance accrue sur les obligations de débroussaillage.

RÉGLEMENTATIONS LOCALES, MODIFICATIONS ET RÉVISIONS EN COURS

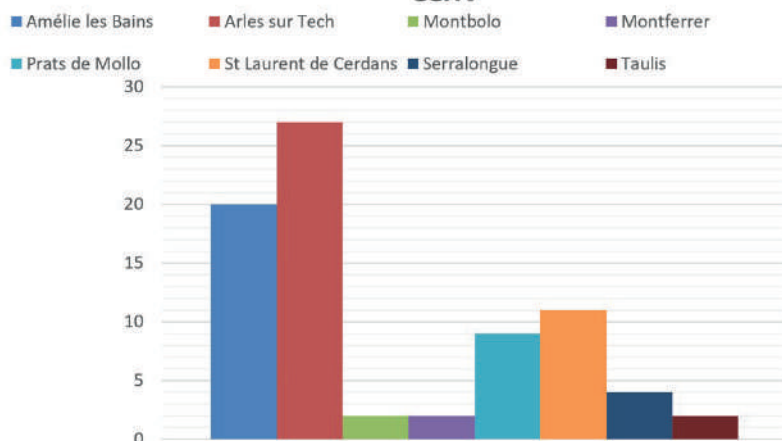
Le SCOT Littoral Sud, la carte communale de Vivès, le PLU de Reynes, et le PLU du Boulou sont en cours de révision. Les PLU d'Amélie les Bains et de Céret ont été modifiés.

La CCHV poursuit la construction de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

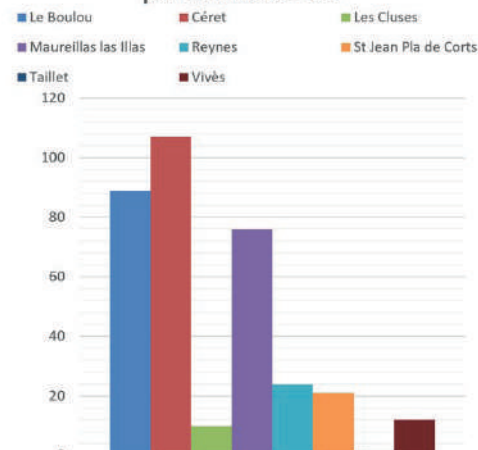
NOMBRE DE DOSSIERS PAR EPCI



Répartition en nombre de dossiers par Commune - CCHV



Répartition en nombre de dossiers par Commune - CCV



PERSPECTIVES 2026

- Lancement Déclaration de Projet valant mise en comptabilité du SCOT et du PLU de Céret pour l'espace aquatique intercommunal.
- Accompagnement à la finalisation du PLUI de la CCHV
- Construction d'une stratégie d'aménagement communautaire en articulation avec les objectifs identifiés aux travaux de la révision du SCOT Littoral Sud

VALLESPIR HABITAT

VOTRE LOGEMENT, NOTRE MISSION



45

dossiers
subventionnés dans
le cadre du PIG
«mieux se loger»



107 794€

d'aides aux travaux
versées aux
ménages.



2 537m²

autorisés pour
de nouveaux
logements.

HABITAT

Le service Habitat met en œuvre la politique communautaire de l'habitat afin de favoriser un logement accessible, de qualité et adapté aux besoins des habitants. Il pilote les dispositifs d'amélioration de l'habitat et les aides à la rénovation, accompagne les ménages et les communes dans leurs projets et assure le suivi des évolutions du parc de logements. Son action participe à l'attractivité, à la cohésion sociale et au développement équilibré du territoire.

FAITS MARQUANTS 2025

SIGNATURE DU PACTE TERRITORIAL DU VALLESPIR :

La signature officielle du Pacte Territorial France Rénov' 2025-2028, le 7 juillet 2025, constitue un tournant majeur pour la rénovation de l'habitat privé. Ce dispositif s'accompagne de la mise en service du Guichet Habitat, du déploiement d'une nouvelle identité visuelle « Vallespir Habitat » et du recrutement d'un chargé de mission dédié pour accompagner les ménages. Le service public local de l'Habitat offre un conseil neutre et gratuit à tous pour des travaux de réhabilitation, d'économie d'énergie ou d'adaptation au handicap.

LANCEMENT DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

L'année 2025 a été marquée par les débuts des travaux d'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH), en partenariat avec l'AURCA. Les études de diagnostic ont permis d'identifier les dynamiques et enjeux pour permettre de travailler à la définition des objectifs du document-cadre en matière de logement pour les six prochaines années.

AVANT / APRÈS DES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS RÉALISÉS CHEZ UN ADMINISTRÉ



Dossier d'aide à l'habitat visant à favoriser l'autonomie du ménage. Grâce aux aides de la Communauté de Communes du Vallespir, cette dame a pu adapter sa salle de bain, notamment en remplaçant sa baignoire par une douche à l'italienne, afin de rendre le logement plus adapté à ses besoins.

PERSPECTIVES 2026

- Construction du Programme Local de l'Habitat du Vallespir : prospectives et définition des actions en collaboration avec les communes.
- Lancement de l'animation relative aux aides aux travaux auprès du réseau des professionnels de l'Habitat dans le cadre du Pacte Territorial.
- Collaboration à l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat 2025-2029.



160km

d'itinéraire de
randonnées



20 agents

formés sur 2
thématiques pour
intervenir auprès
des enfants



5 837km

parcours lors de
Mai à Vélo.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

1 personne chargée du suivi des programmes de développement durable et de la mise en œuvre de la stratégie.

1 personne dédiée aux mobilités durables (5 mois)

1 personne dédiée à la transition énergétique et au plan climat (8 mois)

1 personne en stage sur la thématique des mobilités (5 mois)

1 personne en soutien de l'activité (5 mois)

L'année 2025 a été marquée par le renouvellement de plusieurs agents, nécessitant une phase de transition et de prise en main des missions.

VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La commission Transition Énergétique assure le suivi du Plan Climat et coordonne les actions menées à l'échelle des 10 communes du Vallespir. Elle compte 26 élus et s'est réunie 4 fois en 2025.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Poursuite de la mise en œuvre du Plan Climat tout en préparant son renouvellement.

L'année a été marquée par le lancement du bilan de la stratégie, la création d'un Comité Climat à l'échelle du Pays Pyrénées Méditerranée et la préparation du futur programme d'actions.

Plans d'actions :



Exemplarité des collectivités :
78% des objectifs atteints



Mobilité décarbonée :
59% des objectifs atteints



Bâti performant et adapté :
64% des objectifs atteints



Agriculture et espaces naturels :
62% des objectifs atteints



Richesses naturelles :
90% des objectifs atteints

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN VALLESPİR

En 2025, les 10 communes du Vallespir ont poursuivi leur réflexion commune sur le développement des énergies renouvelables. Ce travail a permis de définir des orientations partagées et de formuler un avis commun dans le cadre de la mise en œuvre de la loi d'accélération des énergies renouvelables.

PETITS DÉJEUNERS THÉMATIQUES ET 5 MIN DU DD

Déploiement des « Petits Déjeuners Thématiques », un format de micro-formations destinées à sensibiliser les agents aux enjeux de la transition écologique. Complété par les « 5 min du DD », ce **dispositif a été étendu au jeune public du périscolaire** grâce au développement d'ateliers pédagogiques sur la biodiversité, réalisés en partenariat avec l'IUT Génie Biologique de l'UPVD.



ÉNERGIE



BIODIVERSITÉ

1 petit déjeuner = 10 sites de la CCV (les accueils jeunesse, les crèches, la collecte, Vall-Up et le siège).
+ 100 agents participent à chacune des thématiques.

#ARAVIA

En 2025, ARAVIA a célébré ses 10 ans à travers une édition anniversaire consacrée à l'eau, soutenue par le programme européen LEADER. Malgré une interruption liée aux intempéries, l'événement a confirmé sa place comme rendez-vous incontournable de sensibilisation à la transition écologique.

45 partenaires.

28 équipes - 90 participants au challenge



MOBILITÉS DURABLES

En 2025, la commission Mobilité et Tourisme Vert a poursuivi le suivi du Schéma de Mobilités Durables et des actions en faveur des mobilités durables à l'échelle du territoire. Elle se compose de 18 élus des 10 communes. Elle s'est réunie 4 fois en 2025.

NAVETTE INTERCOMMUNALE

En 2025, la Communauté de Communes a étudié la création d'une navette intercommunale afin de faciliter les déplacements entre les communes du Vallespir et les centralités de Céret et du Boulou. Cette réflexion, menée avec les habitants, les élus et la Région Occitanie, a permis d'identifier deux lignes structurantes et de définir les contours d'un futur service d'intérêt local.



2 lignes structurantes identifiées



10 communes concernées



1 enquête menée auprès des habitants

INFORMATIONS ET SENSIBILISATION AUX MOBILITÉS

En 2025, la collectivité a renforcé l'information sur les solutions de mobilité disponibles en Vallespir à travers la création d'une page web dédiée, de deux livrets à destination des usagers et des employeurs, ainsi que d'une exposition itinérante consacrée au vélo.



AIRES DE REPOS ET SERVICES VÉLOS

Cette année, la Communauté de Communes a engagé le déploiement d'aires de repos et de services le long de la véloroute voie verte afin d'améliorer l'accueil des cyclistes et de renforcer les connexions avec les centres-bourgs. Cette première phase se poursuivra en 2026 pour compléter le maillage du territoire.

4

communes équipées

13

aires de repos et services

180 000€

de travaux
dont 144 000€ de
financement du
Département



Le Perthus - Médiathèque



Maureillas (Prat de la Fargue)

MAI À VÉLO

La collectivité s'est associée à l'opération nationale Mai à Vélo en organisant un challenge avec trois communes volontaires, un atelier gratuit de réparation de vélos et une mobilisation de ses agents. Ces actions ont permis de promouvoir la pratique du vélo auprès des habitants.



Remise du prix par Guy Gatounes à la gagnante de Reynès

ACTIVITÉ DE PLEINE NATURE ET TOURISME VERT

CHALET DE L'ALBÈRE

En 2025, la valorisation touristique du Chalet de L'Albère s'est poursuivie avec la création d'une table d'orientation, l'aménagement de l'aire de pique-nique et la structuration d'un site d'escalade sécurisé au Roc Foiros. Une étude environnementale a également permis de préserver la biodiversité lors des travaux.

238 492€
coût total pour
l'ensemble du projet

186 400€
de financement dans
le cadre d'Avenir
Montagnes





RANDONNÉES

Poursuite de l'entretien et de la valorisation de ses itinéraires de randonnée afin de garantir des parcours de qualité.

Les interventions menées ont permis d'assurer le balisage, l'entretien des sentiers et la sécurisation de certains itinéraires, notamment avec la création d'une passerelle sur le Balcon de Céret.
9 interventions réalisées.

VÉLOROUTE VOIE VERTE

Poursuite de l'entretien de la véloroute voie verte afin de garantir un itinéraire sécurisé et de qualité.

Une intervention de réfection a notamment été réalisée sur une portion de voie au col de Panissars, au Perthus.

17 160€ investis



PERSPECTIVES 2026

- **PCAET (Plan Climat Air-Énergie Territorial) :**
Renouvellement de la stratégie Plan Climat.
- **Chalet de l'Albère :**
Valorisation du site et de l'offre d'activités de pleine nature et de tourisme durable du territoire.
- **Petits-déjeuners thématiques et 5 min du DD :**
Poursuite du partenariat avec l'IUT de Perpignan pour développer des micro-formations thématiques.
- **Zones d'accélération des énergies renouvelables en Vallespir :**
Définition des objectifs de production d'énergie renouvelable par source d'énergie en lien avec le potentiel de développement correspondant.
- **#ARAVIA :**
Reconduction de l'événement au lac de Saint Jean Pla de Corts.
- **Navette intercommunale :**
Déploiement d'un service de navette intercommunale en Vallespir, en complémentarité avec les services existants LiO et des communes.
- **Aires de repos et services vélos :**
Poursuite de l'aménagement de nouvelles aires dans les autres communes du territoire.
- **Information et sensibilisation aux mobilités :**
Poursuite de la communication sur les solutions de mobilité du Vallespir et renouvellement d'événements.



CCVALLESPIR
DEVELOPPEMENT
DURABLE

COMMUNE DE L'ALBÈRE





VOIRIE ET TRAVAUX

Le Service Travaux Voirie et Bâtiment de la Communauté de Communes du Vallespir assure la conception, l'entretien, la rénovation et l'aménagement des infrastructures intercommunales en respectant la maîtrise des coûts, le respect de l'environnement afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Intervention sur l'ensemble du patrimoine public : voiries communautaires, trottoirs, espaces publics, bâtiments administratifs, crèches et autres infrastructures intercommunales comme les zones d'activités.

TRAVAUX DE VOIRIE

720 000 EUROS D'INVESTISSEMENT

Réhabilitation de la voirie et des trottoirs, ainsi que la création d'une plateforme sur la commune de **Reynès**. Perméabilisation des trottoirs, borne de recharge de vélo électrique, feux tricolores et végétalisation des espaces urbains.



160 000 EUROS D'INVESTISSEMENT

Aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable sur la RD115 en entrée de ville de **Saint Jean Pla de Corts**. Réaménagement des espaces verts





44 000 EUROS D'INVESTISSEMENT

Réfection du giratoire Modest Sabaté au Boulou.

325 000 EUROS D'INVESTISSEMENT

Travaux maison des producteurs à Céret.



PÔLE DÉCHETS

Réception et inauguration du nouveau pôle déchets, situé dans le parc d'activités Tech Oulrich à Céret.



ÉTUDES EN COURS

Extension des parcs d'activités Tech Oulrich à Céret et En Cavallès au Boulou. Réaménagement de l'avenue du Vallespir à Céret et de l'Avenue des Albères à Maureillas, concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse + en vue de la réalisation d'un espace aquatique communautaire.



PERSPECTIVES 2026

- Démarrage des travaux de viabilisation des parcs d'activités du Boulou et Céret.
- Attribution des marchés de travaux pour l'avenue du Vallespir à Céret comprenant la création d'une liaison douce et d'aménagement paysager.
- Requalification de l'avenue des Albères à Maureillas.
- Démarrage des études opérationnelles pour le centre aquatique communautaire.



PÔLE PETITE ENFANCE

PRÉSENTATION

3 établissements d'accueil de jeunes enfants (crèches)

68 places d'accueils collectifs sont proposées

1 Relais Petit Enfance (RPE)

Mobilisation pour assurer des animations lors de différents événements tout au long de l'année



FAITS MARQUANTS EN 2025

Pour la deuxième année consécutive, **100 % des demandes d'accueil** en établissements intercommunaux ont été satisfaites, permettant l'accueil de **31 nouveaux enfants à la rentrée 2025**. L'année a également été marquée par la généralisation de la vaisselle en inox et en verre dans toutes les structures, la mise en place d'un partenariat avec une classe de 4^e métiers et le renforcement des exigences de sécurité avec l'obligation d'une attestation d'honorabilité pour tous les professionnels et intervenants en contact avec les enfants.

CHIFFRES CLÉS

158 enfants accueillis en 2025 (+10 par rapport à 2024)

61 enfants accueillis sont en situation de pauvreté (39%)

204 ateliers d'éveils ont été proposés par le RPE : **129 enfants et 39 assistants maternels** ont participé.



INFORMATIONS CRÈCHES

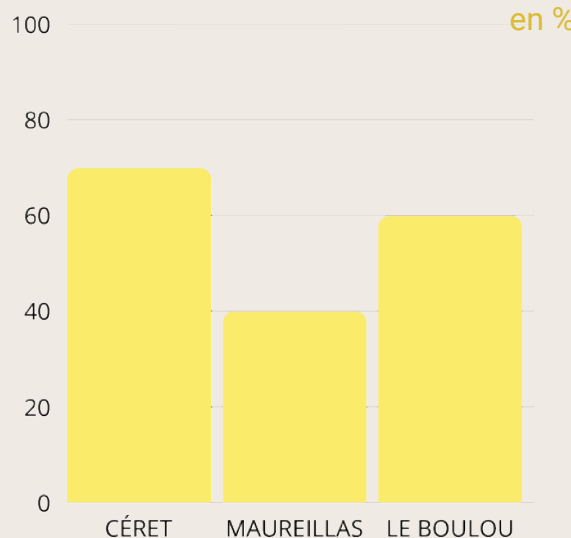
Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 toute l'année. Fermées les jours fériés, 1 semaine au printemps, 3 semaines en été, une semaine à Noël.

6 cafés et goûters des parents organisés.

Soirée thématique sur le sommeil.

FRÉQUENTATION

en %



RELAIS PETITE ENFANCE

INFORMATIONS

Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 ; les fermetures sont les mêmes que les crèches.

Itinérance sur les communes de Le Boulou, Maureillas Las Illas, Saint Jean Pla de Corts, Reynes et Céret.

Propose des ateliers, accueille familles et assistants maternels, assure la gestion administrative.

Le RPE a également développé ses actions avec France Travail et poursuivi ses temps d'information et d'accueil des nouveaux professionnels.

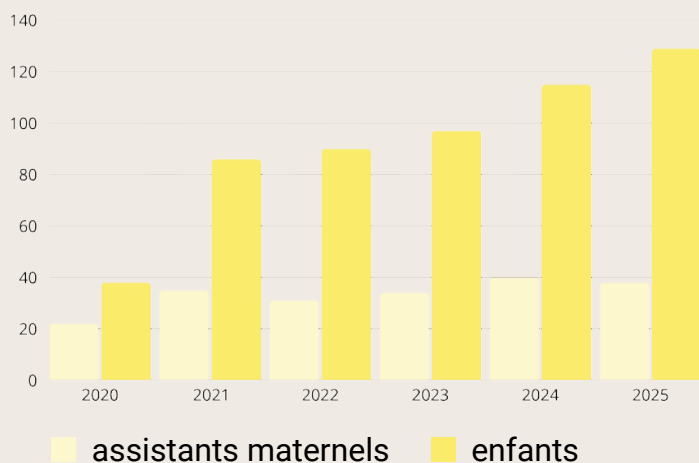
En parallèle, les actions d'éveil culturel se sont poursuivies dans les musées et médiathèques du territoire, tandis qu'une permanence mensuelle au Boulou a renforcé l'accompagnement des familles. La fréquentation des ateliers du RPE par les assistants maternels et les enfants poursuit sa progression depuis 5 ans.

32 assistants maternels ont signalé leur sous-activité au RPE en 2025.

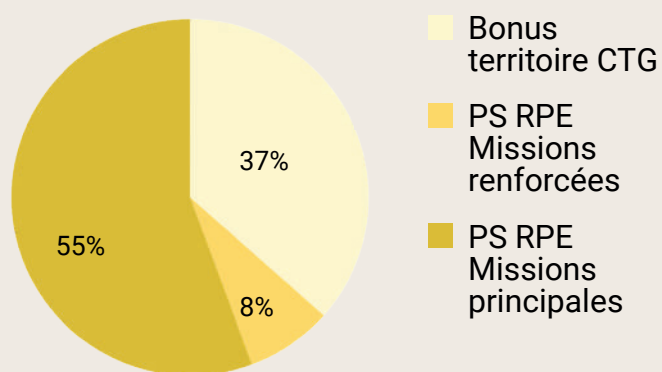
27 assistants maternels ont bénéficié de l'accompagnement du RPE.



PARTICIPATION AUX ATELIERS DU RELAIS PETITE ENFANCE



RÉPARTITION DES PRESTATIONS CAF



PERSPECTIVES 2026

- Ouverture du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) itinérant : les mercredis matin et les jeudis après-midi, un accueil anonyme et gratuit pour des enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un parent référent.
- Mise en place du guichet unique au RPE : lieu d'information, de conseil et d'accompagnement des familles dans le choix des modes d'accueil présents sur le territoire.
- Création d'un film pour les familles et les futurs professionnels sur « une journée à la crèche » vue sous le regard des professionnels petite enfance.





PÔLE ENFANCE JEUNESSE

INFORMATIONS

8 ALSH extrascolaires

ALSH maternel, élémentaire et accueil ados du Boulou, ALSH maternel, élémentaire et accueil ados de Maureillas Las Illas, ALSH maternel et élémentaire de Céret.

5 ALSH périscolaires

dans les 8 écoles des communes de Céret, Le Boulou et Maureillas Las Illas.

12 agents directeurs et adjoints

8 agents mis à disposition par les communes

1353,5 heures réalisées par nos partenaires qui interviennent auprès des enfants

DERNIÈRE ANNÉE ET PROLONGATION D'UN AN DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est un acteur clé des politiques sociales, notamment en matière d'enfance et de jeunesse sur le territoire communautaire. En 2021, une Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée avec la Communauté des Communes du Vallespir, définissant des objectifs communs pour la période 2021-2025. Ce partenariat vise à soutenir un projet de territoire élargi. Parmi les actions développées, le partenariat avec la CPTS a permis de réaliser 6 ateliers thématiques «Bouger, bien manger» sur les mercredis des 3 ALSH élémentaires.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DES SITES DE MAUREILLAS LAS ILLAS, LE BOULOU ET CÉRET

1 019

enfants accueillis dans nos structures

44

enfants en situation de handicap

268 768

heures enfants réalisées

83% fréquentent le périscolaire

LE RÉFÉRENT ACCUEIL INCLUSIF INTERCOMMUNAL

Dispositif de soutien à la prise en charge des enfants en situation de handicap dans les accueils périscolaires et extrascolaires

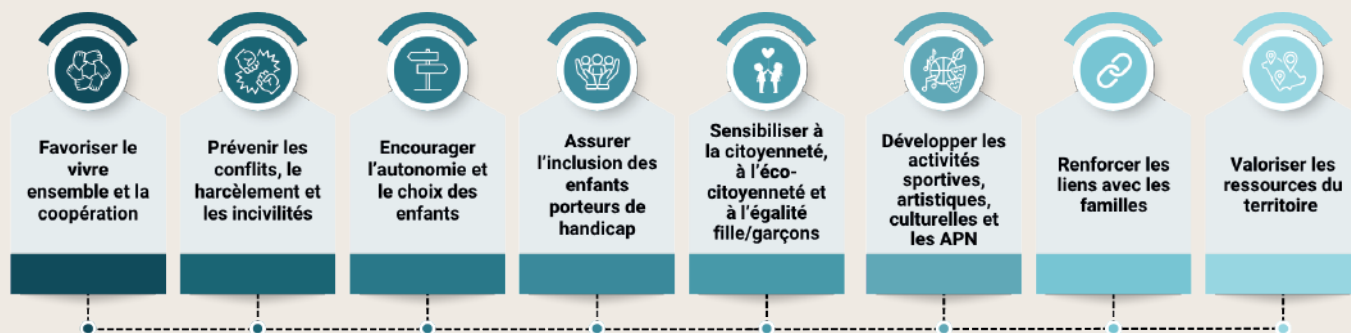
Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs:
19 de plus en 2025 (obligatoire pour tous mais situation urgentes prioritaires)
Seuls les bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) entrent dans le dispositif de prise en charge par la CAF.



LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Outil de coordination locale initié par la collectivité qui associe tous les acteurs de l'éducation : écoles, périscolaire, familles, associations, collectivités...

Objectif : construire un parcours éducatif cohérent et de qualité pour chaque enfant, dans le respect des compétences de chacun.



Actions auprès des enfants :

- Animations territoriales & Intergénérationnelle : Déploiement de Mobil Sport les mercredis (sports innovants)
- Achat du jeu Rural Sport par le CLS*, animation intergénérationnelle avec Vallespir Santé.
- Randonnées découvertes de la faune et de la flore du territoire.
- Santé & Prévention : En partenariat avec la CPTS, mise en place de 6 ateliers thématiques («Bouger bien manger») sur 5 mercredis dans les 3 centres de loisirs (livret)
- Visites de musées et expositions.
- Sorties culturelles sur le territoire.

BILAN EXTRASCOLAIRE DU TERRITOIRE

Les accueils de loisirs proposent un temps d'accueil ludique et pédagogique en dehors des sphères familiales et scolaires. L'objectif est de contribuer au développement personnel des jeunes, à leur épanouissement et à leur socialisation.



Sites	HEURES / ENFANTS / RÉALISÉES EN 2024	NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURES EN 2024	HEURES / ENFANTS / RÉALISÉES EN 2025	NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURES EN 2025
ACCUEIL ADOS	12 223	66	14 023	65
ALSH. ÉLEM. LE BOULOU	-	-	8 996	57
ALSH MATER. LE BOULOU	9 464	54	11 324	57
ALSH MATER. MAUREILLAS	8 108	74	7 056	65
ALSH ÉLEM. MAUREILLAS	9 856	74	9 244	65
ALSH MATER. CÉRET	-	-	16 052	66
ALSH ÉLEM. CÉRET	-	-	14 896	66
TOTAL	39 651	268	67 568	376

La fréquentation des ALSH est en très forte augmentation en 2025, en raison de la reprise au 1er janvier 2025 en régie des ALSH élémentaire et accueil ados du Boulou, ainsi que les ALSH maternel de Céret.



MAINTIEN DU PARTENARIAT ASSOCIATIF

Les accueils de loisirs proposent un temps d'accueil ludique et pédagogique en dehors des sphères familiales et scolaires. L'objectif est de contribuer au développement personnel des jeunes, à leur épanouissement et à leur socialisation.

8 associations locales interviennent comme en 2025 :

Le Plaisir de Bouger – Country
Trampoline 2000
Tsuru – Self défense - Karaté Jutsu Céret
Le Boulou St Jean Football Club
Kenkyo Karaté Le Boulou
Game en Vallespir
EVV Entente Vallespir Basket
Gym Club de Céret

En contrepartie de leur investissement, les associations ont été financées pour un montant total de 33 837,50€ pour le péricolaire.



PÔLE ÉVÉNEMENTIEL

Participation à 5 manifestations

- **Fête de la cerise** (24 / 25 mai)
- **Rendez-vous au jardin au Boulou** (7 juin)
- **Intercentre** (6 ALSH) Kohlanta du Vallespir (10 juillet - Aubiry)
- **Aravia** (21 septembre)
- **Fête des familles** à Maureillas (18 octobre)



RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET À LA PARENTALITÉ (PSFP)

Programme éducatif d'acquisition et de renforcement des compétences familiales, destiné aux familles des enfants âgés de 6 -11 ans.

Ainsi, la 4e édition de PSFP a commencé en novembre 2025 au bénéfice de 7 familles du territoire, soit 10 enfants (*dont 2 allocataires MDPH*). Les questionnaires de satisfaction des participants révèlent encore une fois l'enthousiasme autour de ce projet probant.

Valoriser et soutenir les compétences parentales

Développer les compétences psychosociales des enfants

Élargir l'éventail des pratiques parentales

Renforcer et faciliter les relations parents enfants

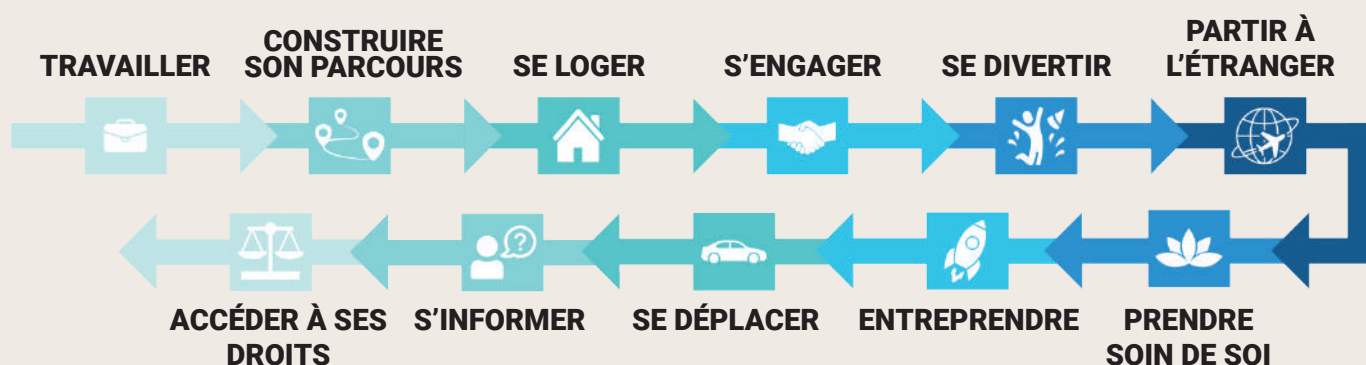


L'INFO JEUNES

L'Information Jeunesse est un droit essentiel permettant aux jeunes d'accéder à des réponses claires pour guider leurs choix de vie. Grâce à des professionnels formés, elle vise à renforcer leur autonomie. L'Info Jeunes de la Communauté de Communes du Vallespir est un espace ressource destiné aux 11-30 ans, offrant des informations fiables et actualisées sur 11 thématiques utiles au quotidien.



JEUNES SENSIBILISÉS DANS LE CADRE DES ACTIONS DE L'IJ EN 2025	FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET DE L'IJ
1 856	1 840
-42% (par rapport à 2024)	+6%



UNE DYNAMIQUE « D'ALLER VERS » RENFORCÉE EN 2025

Interventions au Collège Jean Amade de Céret. Les informateurs jeunesse sont intervenus durant les semaines santé avec des séances de sensibilisation sur :

- L'éducation aux médias et à l'information (EMI), la gestion des écrans et l'identité numérique
- Atelier « on en parle » en utilisant des jeux de société sur différentes thématiques.

PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS ET ACTIONS PARTENARIALES

Participation avec les différents IJ du Département au forum « Id métiers » de la région Occitanie en proposant un stand afin de faire découvrir une grande diversité de métiers et de filières.



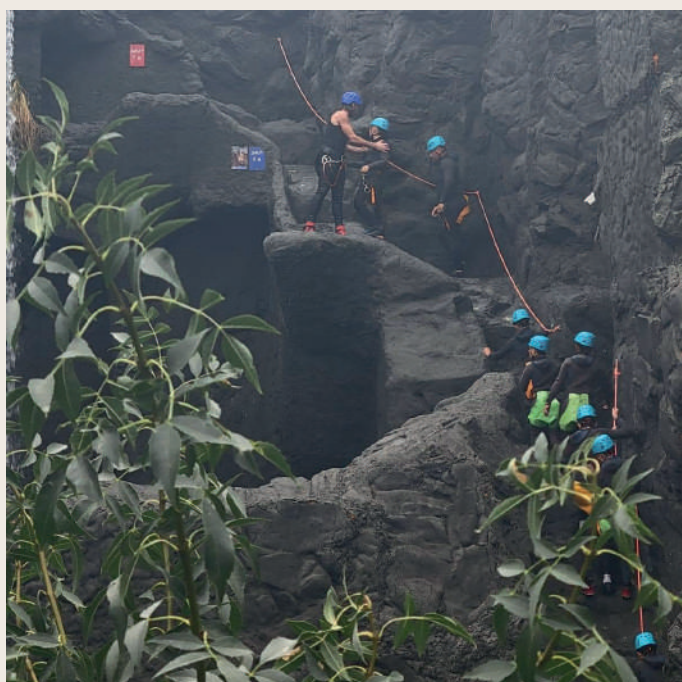
L'ACCUEIL ADO

14 023 heures enfants réalisés en 2025.

En 2025, la Communauté de Communes a renforcé son offre à destination des adolescents avec la reprise en régie directe de l'accueil jeunes de la MJC du Boulou. Cette évolution s'accompagne d'une réorganisation des services extrascolaires afin de proposer une offre plus cohérente et adaptée aux différentes tranches d'âge.

Les jeunes disposent désormais de deux accueils pour les 11-14 ans, à Céret et au Boulou, et d'un accueil 14-17 ans proposant des activités sur les deux communes. Les jeunes de 14 ans peuvent accéder aux trois accueils et des journées communes sont organisées pour favoriser les rencontres entre les différents groupes.

Afin de faciliter l'accès aux activités, un service de navette à la demande dessert également Céret, Le Boulou, Maureillas-las-Illas et Saint-Jean-Pla-de-Corts.



ESPACE D'INITIATIVE JEUNES

423

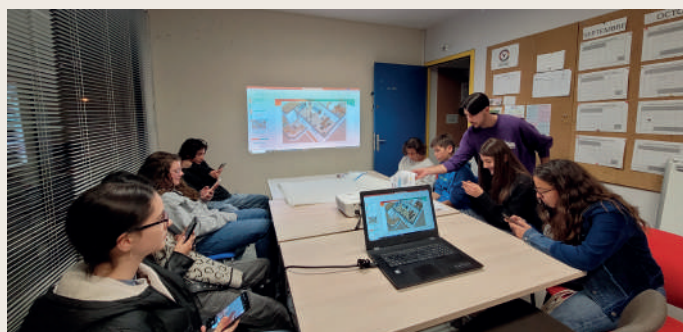
jeunes accompagnés en 2025

157

jeunes accueillis durant la pause de 12h

4

jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif «Sac Ados»



ACCOMPAGNER LES INITIATIVES DES JEUNES

En 2025, l'Espace d'Initiatives Jeunes a poursuivi son accompagnement des adolescents dans la construction et la réalisation de leurs projets. Plus de 15 temps d'échanges, formels et informels, ont permis de recueillir leurs envies, de les associer à l'organisation de leurs loisirs et de préparer de nouveaux projets de séjours pour 2026. L'EIJ a également participé à l'organisation des séjours vacances, dont une colonie apprenante à Paris, et accompagné les jeunes vers davantage d'autonomie grâce à des dispositifs comme Sac Ados.

Afin d'aller davantage à la rencontre des jeunes, l'EIJ a développé son accueil hors les murs à l'Info Jeunes du Boulou et à l'Espace de Vie Sociale de Maureillas. Ces actions bénéficient du soutien financier de la CAF dans le cadre du dispositif **PS Jeunes**.

UN ESPACE POUR LES PLUS DE 14 ANS

Il s'agit d'un espace intercommunal pour permettre aux jeunes de plus de 14 ans de se retrouver, de s'impliquer dans leurs loisirs et de porter leurs propres projets. Il est ouvert pendant le temps scolaire, à la pause méridienne et le vendredi soir (selon planning) et pendant les vacances scolaires.

Un point Cyb ainsi qu'un accès WiFi sécurisé sont mis gratuitement à disposition des jeunes.

Objectifs :

- Redynamiser leur engagement sur le territoire
- Favoriser leur autonomie et leur capacité d'initiative
- Mieux structurer et rendre lisibles les ressources à leur disposition
- Créer un lieu attractif, adapté à leurs besoins, propice à l'échange, à la création de projets et à l'expérimentation



PLACE HENRI GUITARD - CERET

OUVERTURE TERRASSE

AVEC WIFI ET VUE SUR LE CANIGOU 🌞

POUR LES LYCÉENS DE + DE 14 ANS



DÈS LE
22 SEPTEMBRE 2025
EN SEMAINE
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI
À LA PAUSE MÉRIDienne
DE 12 H À 14 H

PLUSIEURS ESPACES PROPOSÉS

- TERRASSE AVEC TABLES
POUR RANGER SUR PLACE
- ESPACE DÉTENTE ET D'INFORMATIONS
AVEC POINT CYB, CANAPÉS ET POUFES
- SALLE DE JEUX
BILLARD BABY FOOT ET TENNIS DE TABLE



MISE À DISPOSITION

MICRO-ONDE CAFETIÈRE BOUILLLOIRE

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT AUX + DE 14 ANS

SUR PRÉSENTATION :



CARTE BUS
SCOLAIRE

CARNET DE CORRESPONDANCE
ÉTABLISSEMENT DE CERET



PLUS D'INFORMATION : 04 68 21 92 13



SÉJOURS 2025

Poursuite du développement de l'offre de séjours vacances, avec le soutien financier de la MSA, afin de toucher davantage de jeunes du territoire. L'offre destinée aux 14-17 ans a notamment été renforcée avec des séjours au ski, à Paris, à Tarragone et Barcelone, complétés par trois séjours pour les 11-17 ans.

Au-delà des vacances, ces séjours favorisent l'autonomie, la responsabilisation et la prise d'initiative. Les jeunes sont régulièrement associés à leur préparation afin de construire des programmes variés, renouvelés et adaptés à leurs attentes, tout en respectant le projet pédagogique de la structure.

8 séjours réalisés.

163 jeunes dont 65 entre 14 et 17 ans



Ski à Nuria

Sports de montagne, prévention des risques des sports d'hiver, immersion dans l'espace transfrontalier de la Catalogne du Sud.

Raid Nature au lac du Salagou

Challenge par équipe, favorisant le respect de l'environnement et le développement durable.

Playa Tour à Leucate

Social, sportif, multisports et citoyen. Activités sportives, éducatives, douces et de bien-être. Rencontres UFOLEP.

Séjour à Toulouse

Culturel et aquatique. Excursions culturelles, visite de Toulouse et parc aquatique.

Séjour à Paris

Culturel et citoyen. Visite de la capitale, de l'Opéra Garnier et du musée du Louvre.

Séjour à Tarragone

Patrimoine historique et loisirs. Visite des monuments romains de Tarragone et de ses alentours.

Les 4 éléments et les énerg. renouvelables

Environnement et découverte des énergies renouvelables des Pyrénées-Orientales.

Sur les cimes du Vallespir

Découverte des cimes du Vallespir. Parapente et randonnées.

PERSPECTIVES 2026

Accueil Ados

- Renforcer et harmoniser l'accueil des adolescents sur le territoire, en développant les capacités d'accueil, la fidélisation des jeunes et leur implication dans les programmes.

Séjours vacances

- Impliquer davantage les jeunes dans la conception de leurs séjours et favoriser leur ouverture vers des projets européens et transfrontaliers.

Espace d'Initiatives Jeunes

- Développer l'accompagnement des initiatives des jeunes, les actions hors les murs et leur participation à la création de séjours et d'événements.

Info Jeunes Vallespir

- Renforcer l'accompagnement des jeunes avec la formation du nouvel Informateur Jeunesse et le développement des actions de proximité sur le territoire.

MARCHÉS PUBLICS

APPELS D'OFFRES



12

procédures de
marchés publics
lancées en 2025



dont **9** procédures
adaptées (MAPA)
et **2** Appel d'Offre
Ouvert (AOO)



1,2 M

d'euros investis sur
le territoire par le
biais de la
commande publique

COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique regroupe l'ensemble des achats effectués par la Communauté de Commune du Vallespir, afin de se procurer des biens, des services ou des travaux.

PRINCIPAUX MARCHÉS PUBLIÉS OU ATTRIBUÉS

MARCHÉS DE FOURNITURES

Relance du marché pour les besoins en assurance de la collectivité, marché de fourniture pour la location des vêtements et équipement des EPI pour les agents du service collecte de la collectivité, relance du marché de fourniture et livraison des repas et gouters en liaison froide, avec 20 à 40% de produits BIO, pour les crèches et ALSH de la CCV.

MARCHÉS DE TRAVAUX

Extensions des parcs d'activités au Boulou et à Céret, accord-cadre multi-attributaire relatif aux travaux de requalification de voirie et réseaux secs sur le territoire de la CCV.

UNE COMMANDE PUBLIQUE QUI S'ADAPTE

L'année 2025 a été marquée par l'entrée en vigueur du décret du 30 décembre 2024 portant diverses mesures de simplification du droit de la commande publique. Ces évolutions ont nécessité une adaptation des pratiques internes afin de sécuriser les procédures tout en favorisant un accès plus simple des entreprises aux marchés publics.



LE DÉVELOPPEMENT D'ACHAT RESPONSABLE

Notre collectivité a poursuivi l'intégration des clauses environnementales ainsi que des clauses sociales d'insertion dans ses marchés publics. Cet objectif fixé par la loi « Climat et Résilience », est un enjeu majeur pour la Communauté de Commune du Vallespir et se traduit par l'achat de matériaux recyclés, la réduction des déchets, l'insertion professionnel ainsi que le développement des circuits courts

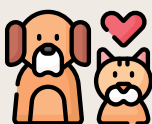
PERSPECTIVES 2026

- Conclusion de marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un espace aquatique intercommunautaire.
- Lancement de la consultation pour la requalification de l'avenue du Vallespir à Céret.
- Lancement de la consultation pour la requalification de l'avenue des Albères à Maureillas Las Illas.
- Relance du marché de prestation d'assistance juridique par la collectivité.



59

prises en charge /
captures d'animaux



+ 21

captures d'animaux
par rapport à 2024



+ 11

ramassages de
cadavres par
rapport à 2024

FOURRIÈRE ANIMALE

Depuis 2017, la Communauté de Communes du Vallespir gère la compétence « Fourrière animale » pour ses 10 communes. Le contrat confié à la société SACPA CHENIL SERVICE, initialement prévu jusqu'en 2023, a été prolongé jusqu'en 2029. Cette délégation est portée par un groupement de commandes réunissant plusieurs communautés de communes.

LE RÔLE DU DÉLÉGATAIRE

Dans le cadre de la délégation de service public, le titulaire assure sur tout le territoire de la CCV les prestations prévues au contrat :

- La capture et la prise en charge des animaux divagants,
- La capture et la prise en charge des animaux blessés ainsi que leur transport vers la clinique vétérinaire partenaire,
- La prise en charge des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kilos et leur prise en charge par l'équarrisseur adjudicataire,
- La gestion de la fourrière animale.

TYPE D'INTERVENTION PAR COMMUNES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

COMMUNES	PRISE EN CHARGE	RAMASSAGE DE CADAVRES
CÉRET	21	4
LE BOULOU	21	23
MAUREILLAS LAS ILLAS	4	-
SAINT JEAN PLA DE CORTS	7	-
REYNÈS	3	-
LE PERTHUS	3	-
TOTAL	59	27



Espace France Services Vallespir Céret

ACCÈS AUX DROITS

La Communauté des Communes du Vallespir coordonne différents dispositifs dans le cadre de sa politique d'accueil de la population en corrélation avec la politique nationale et départementale pour accompagner les usagers au plus près dans leurs démarches administratives et dans l'usage des outils numériques omniprésents aujourd'hui dans l'environnement administratif (smartphone, tablette, ordinateur ...) et pour contribuer à lutter contre la fracture numérique et favoriser l'accès aux droits.

LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES DÉPARTEMENTAUX

Comme en 2024, les conseillers et ambassadeurs du numérique, agent du conseil départemental ont assuré tout au long de l'année 2025 des permanences pour accompagner les usagers dans les démarches en ligne individuellement ou en groupe pour des ateliers collectifs permettant d'acquérir des compétences dans l'usage du numérique dans le territoire du Vallespir.

Les services de la Communauté de Communes ont participé aux ateliers pour l'établissement d'un Schéma d'Administration Numérique « Feuille de Route France Numérique Ensemble ».



4 937

demandes
traitées

+ 20,92%

de demandes
par rapport à
2024

22,4

entretiens
par jour
d'ouverture

L'ESPACE FRANCE SERVICE

Lancé fin 2019, ce réseau garantit aux usager un accès aux services publics en un seul et même lieu, avec un accompagnement gratuit par des conseillers pour accomplir les démarches du quotidien. C'est une aide aux démarches de premier niveau pour **au moins 12 opérateurs de service publics** (Allocations familiales, Assurance maladie, Chèque énergie, France Travail, Assurance retraite ANTS etc ...)

L'Espace France Services, depuis 2021, voit son activité croître en moyenne de 20% chaque année.

Dès le début de l'année 2025, la Communauté de Communes du Vallespir a finalisé les travaux d'agrandissement du local afin de créer un second bureau de confidentialité et d'assurer la sécurité des agents d'accueil.

Il a été rajouté une cloison de confidentialité dans l'espace d'autonomie des usagers. La fin d'année a vu l'accomplissement de l'installation de la fibre au sein des bureaux.



Clara Thomas, sous-préfète de Céret, a organisé une matinée d'échanges à Céret, Arles-sur-Tech et Thuir, dédiée aux maisons France Services, permettant de rappeler l'importance des missions de ces espaces :

- accompagner efficacement les usagers dans toutes leurs démarches administratives et l'accès à une offre étendue de services publics ;
- garantir l'accès de tous aux services publics ;
- entretenir un lien de confiance renforcé entre l'administration et les citoyens.

PERSPECTIVES 2026

Développer l'animation du réseaux des établissements France Services au niveau départemental et optimiser les permanences des partenaires.



Ma santé en Vallespir

Contrat Local de Santé

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil de coordination des politiques de santé à l'échelle locale, visant à répondre aux enjeux prioritaires du territoire et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Le CLS «Ma santé en Vallespir» a été signé en décembre 2022 par les Communautés de Communes du Vallespir et du Haut Vallespir, l'ARS Occitanie et le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales



SANTÉ MENTALE

Club photo thérapeutique «L'ECLIPSE» :
Création d'un projet favorisant l'expression et le bien-être des usagers en psychiatrie, avec le CMP de Céret.

Formation Premiers secours en santé mentale : 21 professionnels formés, dont des agents de la CCV, afin de mieux accompagner les jeunes.

Nouvelle consultation de santé mentale :
Accompagnement de la mise en place d'une consultation du CMP à l'hôpital de proximité du Boulou.

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

1er Forum Santé du Vallespir : Organisation d'une journée de prévention à Céret ayant accueilli près de 300 visiteurs, avec des actions de vaccination, de dépistage et de sensibilisation.

Journées de dépistage : Mise en place d'actions de prévention à la clinique du Vallespir et à l'hôpital du Boulou, en partenariat avec les principaux acteurs de santé du territoire.

Bus du CeGIDD : Accueil mensuel d'une unité mobile proposant information, dépistage et vaccination pour les jeunes en matière de santé sexuelle.

ACCÈS AUX SOINS ET ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

Médicobus : lancement d'un cabinet médical itinérant desservant 22 communes du Vallespir, du Haut Vallespir et des Aspres; avec un binôme médecin/infirmier afin de renforcer l'accès aux soins de proximité.

Maison des internes et des médecins remplaçants : création d'un logement partagé pour favoriser l'accueil des internes et faciliter le remplacement des médecins sur le territoire.



PERTE D'AUTONOMIE

Accueil de jour multisite du Haut Vallespir : ouverture d'une structure de 7 places pour les personnes âgées atteintes de troubles cognitifs, afin de préserver leur autonomie, rompre l'isolement et soutenir les aidants.

PERSPECTIVES 2026

- Suivi et déploiement des projets en cours : Medicobus, Maison des internes...
- Présentation du site internet "Ma santé en Vallespir" auprès des accueils mairie/CCAS.
- Campagne radon : délivrance de 40 kits individuels et sensibilisation auprès des habitants.
- Dépistage : campagne de dépistage avec l'intervention du « Mammobile » sur le territoire: 200 mammographies prévues sur 4 jours, dépistage colorectal et palpation.
- Seconde édition du Forum santé en juin.
- Démarche active auprès des facultés de médecine pour le recrutement de nouveaux médecins.
- Accompagnement à la création d'une formation d'aide-soignant in situ.
- Sensibilisation en addictologie pour le public des 3 chantiers d'insertion.



4

développement d'outils pour optimiser le fonctionnement des services



31 679

parcelles cadastrales mises à jour chaque année sur le territoire de la CCV



33

Nouveaux jeux de données intégrés au SIG

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Ce service est mutualisé avec la Communauté de Communes du Haut Vallespir.

Il assure un support aux services de la CCV dans la gestion de leur données géographiques, création de cartes, acquisition de données, création d'applications cartographique Web ou mobile.

RETOUR SUR QUELQUES PROJETS DE 2025 :

MISE EN PLACE D'UN RÉFÉRENTIEL DES BÂTIMENTS POSSÉDÉS OU OCCUPÉS PAR LA CCV :

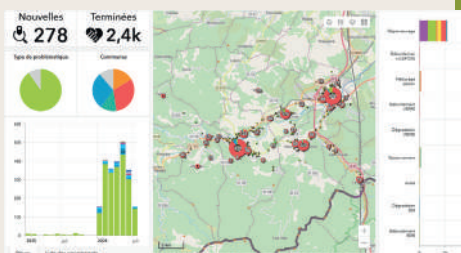
Création d'un inventaire des bâtiments gérés par la CCV et déploiement d'un outil de suivi des interventions techniques.

SUIVI DES INTERVENTIONS TECHNIQUES

Mise en place d'un formulaire en ligne et d'un outil de gestion des demandes pour les bâtiments communautaires.

APPLICATION DE SUIVI DES DÉSORDRES DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Développement d'un outil permettant aux chauffeurs de signaler les anomalies liées à la collecte des déchets.



APPLICATION DES MOBILITÉS :

Valorisation des solutions de mobilité du territoire (vélo, bus, covoiturage, bornes de recharge) via une application dédiée.

OBSERVATOIRE DU TOURISME :

Création de formulaires concernant la fête de la cerise et Splendeurs de Chine, export de données de fréquentation de sentiers issues de Outdoorvision, exports mensuels des retours hébergeurs.

CONTRÔLE QUALITÉ DE L'OCSID :

Participation du service SIG à la validation des données du référentiel interdépartemental d'occupation des sols, produites par intelligence artificielle.

APPLICATION DES CHIFFRES CLÉS :

Création d'une application regroupant les principaux indicateurs d'activité des services de la CCV.

FORMATION D'AGENTS À L'UTILISATION D'UN LOGICIEL GÉOMATIQUE :

4 agents de la CCV ont bénéficié d'une formation à l'utilisation du logiciel ArcGIS Pro.

PARTICIPATION AUX JASIG66

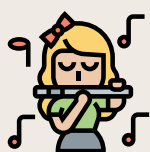
Le 17 juin 2025 ont eu lieu les rencontres professionnelles des acteurs du SIG sur le département. Ces rencontres ont eu lieu à l'Université de Perpignan. Le service SIG y a fait une présentation concernant l'automatisation de ses processus métiers, grâce aux outils low-code et l'IA.



JASIG

PERSPECTIVES 2026

- Migration des applications : modernisation des applications existantes vers une nouvelle plateforme et mise à jour de leurs contenus en collaboration avec les communes.
- Application de suivi du PCAET : création d'un outil cartographique centralisant les principaux indicateurs environnementaux du territoire à partir de données en Open Data.
- Infrastructure SIG : migration des serveurs afin de moderniser, sécuriser et garantir la continuité du système d'information géographique.
- Référentiels urbanisme : reprise en régie de la mise à jour des données d'urbanisme afin de réduire les coûts de prestation.



312

élèves inscrits
sur les deux
communautés de
communes



16

disciplines
enseignées



5

ateliers dispensés

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

L'école de musique intercommunale est une école de musique qui propose une grande variété d'enseignements : instruments à vents, à cordes, piano, percussions, instruments amplifiés, chant, musique catalane... Un jardin musical et un éveil musical sont proposés aux plus jeunes dans les différents lieux des communautés de communes du Vallespir et du Haut Vallespir.

EFFECTIF DE L'ÉCOLE À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025

DISCIPLINE	EFFECTIFS
Piano	81
Chant	18
Contrebasse	1
Trompette	22
Trombone	17
Batterie	49
Saxophone	15
Clarinette	5
Guitare classique	32
Guitare basse	7
Éveil	13
Instruments traditionnels	10
Violon	22
Violoncelle	6
Flûte	9
Accordéon	1
TOTAL	312

Au total 16 disciplines sont enseignées entre les deux Communautés de Communes incluant l'éveil musical.

ACTIVITÉS DE L'EMV

Samedi 4 janvier 2025 : les rois mages à Palalda avec les professeurs d'instruments catalans et cuivres

Vendredi 24 janvier 2025 : concert des vœux de la communauté de communes du Haut Vallespir à Arles sur Tech

Samedi 1er février : fête de l'ours junior à Prats de Mollo

Vendredi 21 février : fête de l'ours junior à Saint Laurent de Cerdans

Samedi 29 mars : participation à la 2ème édition des mobilités vertes à Saint Laurent de Cerdans

Samedi 5 avril : audition piano et chant à Reynès

Dimanche 4 mai : participation au festival confrontation à Perpignan à l'Arsenal

Jeudi 15 mai : audition de classe musique actuelle Céret

Samedi 17 mai : audition percussions et vents Amélie les Bains

Samedi 24 mai : auditions cordes à l'église de Palalda

Samedi 7 juin : stage de clarinette à l'école de Céret échange avec les élèves de Cerdagne Capcir

Vendredi 20 juin : concert à Amélie les Bains guinguette

Mercredi 25 juin : concert guinguette à Céret place de la république

Samedi 28 juin : concert guinguette à Maureillas

Mois de septembre : portes ouvertes des écoles et présentation dans les écoles primaires du territoire

Samedi 22 et 23 novembre : week end flûtes du monde au Musée Music de Céret

Samedi 22 novembre : 1ère rencontre régionales de musique traditionnelles à Tautavel

Jeudi 11 décembre : présentation des instruments catalan à l'école primaire d'Amélie les Bains

Semaine de Noël à l'école (du 15 au 19 décembre) : participation des classes d'éveil, musique actuelle, cuivre, percussion, cordes, saxophone et clarinette

PERSPECTIVES 2026

- Continuité du partenariat avec les fêtes de l'ours.
- Inciter les élèves des classes de piano à faire une pratique collective par le biais de la chorale.



93

vidéos réalisées
durant l'année
2025



120 000

vues sur l'ensemble
des vidéos



78

maquettes, affiches
flyers et supports
réalisés

COMMUNICATION

Le service communication de la Communauté de Communes fonctionne comme une véritable agence intégrée, au service des élus et de l'ensemble des pôles de compétences de la collectivité. Son intervention couvre toute la chaîne de communication : réflexion stratégique, identification des publics, construction des messages, création des contenus et des supports, puis diffusion sur les différents canaux de la CCV.

Cette approche à 360° permet d'assurer en interne la conception d'une grande diversité de supports : magazine communautaire, campagnes de communication, créations graphiques et éditoriales, contenus numériques, photographies et vidéos. Le service dispose également de compétences techniques spécifiques, notamment en matière de drone, photogrammétrie et production d'orthophotographies.

Cette mini agence de communication interne à la CCV repose sur deux agents à temps plein, qui assurent en interne l'intégralité des créations. Cette organisation offre à la CCV une grande réactivité et une forte capacité d'adaptation aux besoins des services, tout en optimisant le budget communication. Pour accompagner cette expertise humaine, le service dispose d'équipements professionnels, notamment de caméras et d'appareils photo de dernière génération ainsi que de drones.

Par son rôle transversal, le service contribue ainsi à rendre l'action publique plus lisible, à valoriser les projets et les nombreuses compétences communautaires, mais aussi à renforcer l'image, le rayonnement et l'attractivité du Vallespir.

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES RENDEZ VOUS DE VALL-UP

Animation de 19 ateliers
et 2 afterworks.



ACTIONS ET CAMPAGNES DE COM. POUR LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création et mise en place des campagnes de communication : Soirée des entreprises, trophées de l'économie, blue tech show.
Refonte du site web.
Création du logo Agritech.



SUIVI DE CHANTIER

Suivi photos et vidéos des différents travaux de voiries et chantiers sur le territoire.



SERVICE TECHNIQUE

SERVICE GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Refonte complète de la signalétique des bas de quais des déchetteries.
Campagne de com vidéo.
Inauguration du pôle collecte.



SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ARAVIA

Création graphique et audiovisuelle pour promouvoir la 10^e édition, avec appui au service développement durable.



MAI À VÉLO

Déploiement d'une large campagne de communication print et digitale, pour accompagner les communes dans leur engagement.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

FORUM SANTÉ

Communication sur le forum et couverture photos et vidéos.



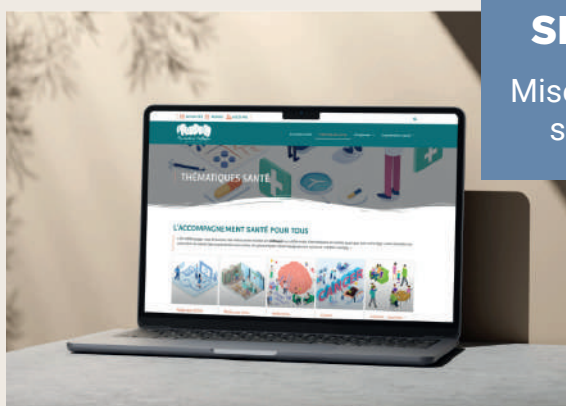
MÉDICOBUS

Création du visuel du covering du medicobus.



SITE WEB

Mise en ligne du site web CLS.



ENFANCE JEUNESSE

ÉVÈNEMENTS

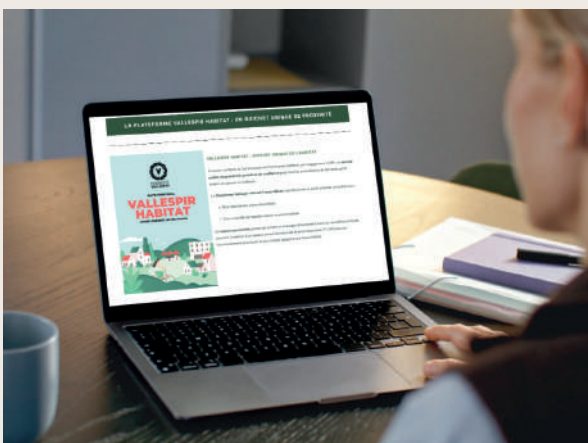
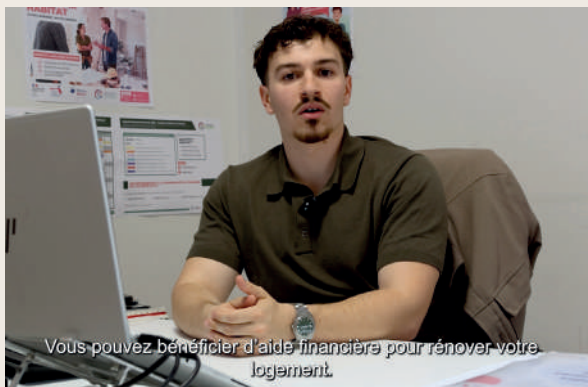
Communication sur les événements en partenariat avec les communes (journée des familles, Fête de la cerise).

Refonte des calendriers et uniformisation des programmes.



GUICHET HABITAT

Création de la charte graphique et de la page web. Réalisation de mini-vidéos.



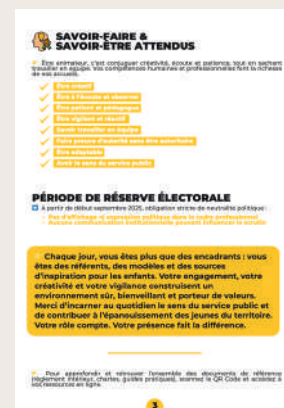
PROJET DE TERRITOIRE

Mise en page et vulgarisation du projet de territoire.



RESSOURCES HUMAINES

Mise en page newsletter. Création flyer accueil enfance / jeunesse.



PERSPECTIVES 2026

- Création de la BD Vall-Up volume 2.
- Campagne de communication commercialisation sur l'extension des parcs d'activités de Céret et du Boulou.
- Création et déploiement des panneaux RIS le long de la véloroute voie verte.



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
VALLESPİR

2 Avenue du Vallespir
66400 Céret

04 68 87 69 05

accueil@vallespir.com



www.vallespir.com